



JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Volume XVII.

Québec, Province de Québec, Décembre 1873.

No. 12.

SOMMAIRE.—LITTÉRATURE MARITIME, Biographie : Le capitaine Marryat (suite et fin).—PÉDAGOGIE.—Leçons familières de français (suite).—AVIS OFFICIELS : Erection de municipalité scolaire.—Nomination de membre de bureau d'examineurs, de commissaires et de syndics d'écoles.—Diplômes octroyés par les bureaux d'examineurs.—RÉDACTION.—Etablissement à Montréal d'une école des sciences appliquées aux arts et à l'industrie.—Plan général et ensemble du cours scientifique et industriel.—Revue mensuelle.—NOUVELLES ET FAITS DIVERS.—Bulletin de l'instruction publique.—Bulletin des lettres.—Bulletin de la géographie.—Bulletin de l'histoire naturelle.—Bulletin des sciences.—Bulletin du commerce et de l'industrie.—Bulletin des connaissances utiles.—Bulletin des statistiques.—Bulletin de l'archéologie.—Bulletin de l'hygiène.—Faits divers.—Annonces.

LITTÉRATURE MARITIME.—BIOGRAPHIE.

Le capitaine Marryat.

(Suite et fin)

En 1812 Marryat fut promu au grade de lieutenant. Sa promotion eut lieu sans obligation de faire un voyage, "faveur qui ne s'accorde que pour des services signalés (1)." L'année suivante, il partit sur l'*Espiègle*, à bord duquel il visita les Indes occidentales, le continent espagnol et les îles Barbades, où il assista au fameux bal donné par miss Nancy, et auquel présidait, en qualité de maître de cérémonies, le noir M. Apollon Johnson.

Les lecteurs de cette scène immortalisée par *Pierre Simple* ne se doutent guère que le bal en question mit la vie de Marryat en danger par la rupture d'une artère qui lui fit perdre plus de 4 livres de sang—hémorragie suivie d'atrophie et d'une tendance à l'hémiptysie qui fut la cause de sa mort prématurée à l'âge de cinquante-six ans.

Forcé de revenir en Angleterre, il reçut, le 13 juin suivant, sa nomination de commandant.

La paix générale de 1815 ayant mis à la retraite un

(1) Lettre de M. Hay, secrétaire de l'amirauté, à M. Joseph Marryat.

grand nombre de marins, l'amirauté pensa à utiliser les services de Marryat en lui confiant une mission pour l'Afrique centrale. Heureusement son mariage avec miss Catherine Sharp empêcha ce voyage qui selon toutes les probabilités, nous eût privés de ses romans.

Le 13 janvier 1820, Marryat reprit la mer à bord du sloop le *Castor* et conserva jusqu'en mai 1821 la triste mission de croiser autour de l'île de Ste. Hélène, qui consistait à jouer le rôle de policeman, pour défendre l'approche du rocher où l'Angleterre tenait prisonnier Napoléon Bonaparte. Le 5 mai 1821, l'empereur exilé rendit le dernier soupir, et le 16 du même mois, Marryat, chargé des dépêches de Sir Hudson Lowe, s'embarqua sur le *Rosario*, pour porter cette nouvelle en Angleterre. Dans l'après-midi où Napoléon Ier mourut, le capitaine Marryat, qui avait un vrai talent comme dessinateur, fit cette esquisse bien connue représentant de profil l'empereur couché sur son lit mortuaire, un crucifix sur la poitrine et les deux mains jointes par-dessus. Ce portrait du captif de Sainte-Hélène, gravé à la fois en France et en Angleterre, a toujours passé pour un des plus ressemblants.

En février 1822, le capitaine Marryat publia un pamphlet intitulé : *Conseils en faveur de l'abolition du système de recrutement en usage pour la marine*, et une lettre très-remarquable sur la manière d'empêcher la contrebande dans le détroit, matière qu'il avait étudiée de près sur le vieux *Rosario* et pendant ses stations en Angleterre.

Nous mentionnons ces deux écrits parce qu'ils sont pleins d'idées justes, et aussi parce que le premier fut cause de l'aversion invincible que le duc de Clarence témoigna toujours pour le nom même de l'auteur.

Un jour le ministre demandait à ce prince, devenu le roi Guillaume IV, d'accorder quelque marque de faveur au capitaine Marryat :

"Donnez-lui ce que vous voudrez, répondit-il d'abord, vous connaissez mieux que moi ses services."

Le ministre allait se retirer, quand Sa Majesté le rappela :

"Marryat, Marryat ! n'est-ce pas l'homme qui a écrit contre le système de recrutement maritime ?

—Lui-même, Sa Majesté !

—Alors n'accordez rien, et je ne veux même pas qu'il

porte l'ordre de la Légion d'honneur que vient de lui conférer Louis-Philippe."

Plus tard, cependant, quelques personnes bien en cour insinuèrent à Marryat que, s'il voulait se présenter à certain "lever" du roi, celui-ci serait disposé à revenir de ses préventions. Le capitaine se refusa à faire cette concession. Mais, n'anticipons pas. Notre capitaine avait encore de grands services à rendre à son pays. Dans le commencement de 1823, à l'âge de trente-et-un ans, Marryat fut nommé au commandement du *Larne*, vaisseau sur lequel il prit part à l'expédition de Burnah, où il se distingua, suivant son habitude, par plus d'un acte de bravoure, et surtout par la capture de la fameuse cargaison de la rivière Ragoun. Malheureusement le scorbut sévit avec une telle violence sur l'équipage, que le *Larne*, obligé de relâcher à Penang pour se refaire, ne rejoignit que plus tard l'expédition.

En avril 1825 le capitaine Marryat fut désigné pour commander le *Tees*, mais l'hiver suivant sa santé l'obligea à quitter définitivement Burnah pour revenir en Angleterre. Dans ce voyage, il avait avec lui son second fils William, dont il a fait ce portrait :

"C'était la perfection de la beauté enfantine ; ses cheveux châtain retombaient sur son front en boucles soyeuses ; ses joues roses étaient ornées de fossettes qui donnaient une grâce de plus à sa figure mobile ; ses grands yeux noirs brillaient d'intelligence. On l'habillait comme un marin de l'Etat, avec le pantalon flottant noué sur les hanches, la blouse blanche à manches longues et le large col bleu. Un coutelas suspendu à son cou et un léger chapeau de paille à petits bords complétaient son équipement."

Cet enfant était le bien-aimé du capitaine Marryat ; il le perdit à l'âge de sept ans, et à ses derniers moments il parlait du petit Willy avec la plus vive tendresse.

A bord du *Tees* se trouvait aussi un grand singe du Cap, très-gâté par le capitaine Marryat. Une après-midi on avait donné au petit Willy une tartine de pain et de beurre pour lui faire attendre patiemment le dîner. L'enfant alla manger sur le pont ; le singe s'y trouvait, et, ayant lui-même un goût très-prononcé pour les tartines de beurre, il lui sembla naturel de s'approprier celle-ci ; l'arracher des mains du petit matelot et la faire disparaître dans sa bouche fut l'affaire d'une seconde. Le capitaine était à ce moment occupé sur une caronade ; au cri jeté par l'enfant il se retourna et d'un coup d'œil se rendit compte de ce qui s'était passé. Il descendit de la caronade et administra au singe une dose de coups de pied suffisante pour aider à la digestion de la tartine volée. Quelques jours après, la même scène se renouvelait ; l'enfant, sortant de sa cabine une tartine à la main, passa devant le singe qui, comme la première fois, la lui arracha ; mais à ce moment il rencontra le regard du capitaine et, lisant dans ses yeux ce qui l'attendait, il remit immédiatement la tartine entre les mains de Willy.

Ce petit incident avait beaucoup amusé Marryat, qui le racontait souvent, et il ajoutait : "C'est le seul exemple que j'aie jamais vu, ou dont j'aie entendu parlé, d'un singe capable d'un sacrifice quand son estomac est en jeu."

Vers le commencement de 1826, le *Tees* était mis au rebut à Chatham, et ce ne fut qu'en janvier 1827 que l'on confirma la nomination de Marryat comme capitaine. Cette lenteur officielle fut cause que plusieurs jeunes officiers se trouvèrent inscrits avant lui sur le tableau des capitaines. Par compensation, sa belle conduite à Burnah fut récompensée par l'ordre du Bain.

En 1828 le capitaine Marryat prenait le commandement de son dernier vaisseau, l'*Ariadne*, sur lequel il remplit d'abord différentes missions diplomatiques à Madère et dans les Indes occidentales, puis explora les rives de l'Atlantique. Deux ans plus tard, il crut devoir

résigner le commandement de son navire, par suite de sa nomination comme écuyer du duc de Sussex, ce qui l'obligeait à se tenir près de la personne du frère du roi. Mais il ne conserva pas longtemps cette position : il était fait pour autre chose que pour parader dans une anti-chambre royale.

Le capitaine Marryat avait déjà composé alors deux romans maritimes, *Frank Midway* et l'*Officier de marine*—ce dernier publié en 1829, c'est-à-dire un an avant qu'il résignât son commandement de l'*Ariadne*. Pour son premier roman seulement. Marryat reçut de M. Colburn la somme de 400 guinées (10 000 francs). C'est de cette époque aussi que date son acquisition, dans le comté de Norfolk, de la propriété de Laugham (1 000 acres de terrain), dans laquelle il dépensa des sommes folles, quoique ce fût seulement quinze ans plus tard qu'il alla y demeurer.

En 1832 *Newton Foster* parut en volume, après avoir été publié d'abord dans le *Metropolitan Magazine*, dont Marryat fut directeur pendant quatre ans. Dans cet ouvrage, l'Angleterre put voir déjà qu'elle possédait un nouveau romancier maritime qui, à toutes les qualités de Smollett, joignait un style plus pur et plus correct. Après *Newton Foster*, parut *Pierre Simple*, le plus populaire des romans de Marryat, quoique, à notre avis, sa création la plus vraie et la plus vivante soit *Japhet à la recherche d'un père*, où Eugène Scribe trouva le sujet d'une amusante comédie faite en collaboration de M. Duveyrier (1). Ecrire des romans ne suffisant pas à l'esprit fécond de Marryat, cette même année il brigua un siège au Parlement, concurrentement avec M. Claye, le docteur Lushington et le colonel Leicester Stanhope. Après avoir débité beaucoup de discours et subi toutes les vexations ordinaires d'un candidat, il renonça à monter sur les planches des hustings. En 1834 il produisit deux nouveaux romans : *Jacob Fidèle* et *M. le Midshipman Easy*, qui ne sont inférieurs qu'à *Japhet à la recherche d'un père*.

En 1835 Marryat quitta l'Angleterre avec sa femme et ses enfants, pour aller habiter le continent. Il s'installa d'abord à Bruxelles, où il composa le *Pirate* et les *Trois Cutters*, puis à Lausanne, d'où il envoya à ses éditeurs *Stanley-Yow* ou le *Chien fantôme* et le *Pacha aux mille queues* (2). Il paraît que, malgré le succès de tous ces ouvrages, les rapports du romancier avec les libraires n'étaient pas couleur de rose. A en juger par leur correspondance, c'était entre eux et lui une querelle continuelle. Un de ses éditeurs, par exemple, lui écrit : "Ayant moi-même un caractère un peu violent, j'ai de l'indulgence pour le vôtre, qui, je crois, ne l'est pas mal." Marryat répond : "Vous n'aviez pas besoin de dire que votre caractère était violent, vos lettres établissent suffisamment le fait. Malgré votre âge, vous êtes un petit volcan, et si les compagnies d'assurance pouvaient savoir que vous faites de fréquentes visites à la Bourse, elles demanderaient certainement double prime pour assurer le bâtiment. En vérité, je vous soupçonne maintenant de n'avoir pas été étranger au dernier incendie qui a éclaté....."

Vous remarquerez que si, mentionnée seule, la somme que j'ai reçue semble suffisante, elle cesse de l'être, mise en balance avec celles que vous avez vous-même encaissées. Moi l'auteur, qui ai tout inventé, j'ai un os à ronger, pendant que vous, qui n'avez trouvé que la boutique pour vendre ma marchandise, vous recevez la part du lion. J'affirme que c'est abusif. Je suis Sinbad le marin et vous êtes le Vieux de la montagne, juché sur mes

(1) Le capitaine Marryat fit lui-même une comédie (*la Bohémienne*) et une tragédie (*le Cavalier de Séville*). (N. T.)

(2) Recueil de *Contes*, en anglais, *tales*, mot qui se prononce comme *tails*, queues, d'où le jeu de mots du titre. (N. T.)

épaules. Vous ne devez donc pas être surpris de mon désir de vous jeter bas à la première occasion.

“ La vérité est que vous possédez au plus haut degré le vice de la vieillesse, qui vous rend aveugle ; mais posez la question à vos fils, et demandez-leur s'ils considèrent la convention présente comme équitable. Laissez-les s'arranger avec moi et allez lire votre Bible. Nous avons tous nos idées particulières sur le paradis ; si les autres auteurs pensent comme moi, la plus belle part de notre félicité future sera de ne trouver là-haut aucun libraire-éditeur. Cette idée m'a souvent consolé après une entrevue avec un de vos confrères [1]. ”

En 1837 Marryat fit en Amérique une excursion qui dura plus de deux ans ; partout bien reçu, quoiqu'il ne fut pas en odeur de sainteté dans une grande partie de ce pays, à cause d'un toast qu'il avait porté à Toronto : “ A la santé du capitaine Drew et de ses braves camarades, qui mirent à feu et à sang la Caroline. ” Nous laisserons ici sous la cendre des questions encore brûlantes, et nous renverrons le lecteur aux gazettes de cette époque et au journal tenu par Marryat lui-même, qui exprime franchement son opinion sur l'oncle Sam et le cousin Jonathas.

En juin 1839 Marryat revint à Londres, où il résida jusqu'en 1843, tantôt dans Duke-street, tantôt dans Spanish-place, voyant beaucoup le monde, écrivant et publiant ses romans. Il avait rapporté d'Amérique une énorme collection de curiosités : peaux d'ours, peaux de buffle, peaux de loup, peaux d'opossum ; couteaux indiens de toutes sortes, sur lesquels les donateurs avaient tenu à faire graver leur nom. Les couteaux indiens étaient assez inoffensifs ; mais les peaux avec lesquelles le touriste avait décoré son appartement en guise de tapisserie, recouvert ses sièges en guise de housses et ses parquets en guise de tapis de pied, n'avaient pas été convenablement préparées, en sorte qu'en arrivant en Angleterre elles réclamaient l'intervention du fourreur, ce dont Marryat ne s'aperçut nullement.

Plusieurs dames connues dans le monde littéraire, et des personnages de distinction, venaient visiter ces curiosités américaines. La plupart admiraient les peintures, voulaient toucher la panthère, tombaient en extase devant le grand ours noir aux griffes d'argent (présent offert en Amérique au capitaine) et s'amourachaient du renard bleu, mais tous ces curieux sans exception, après la visite, sentaient—comment pourrait-on exprimer d'une manière convenable ce qu'ils sentaient ?—une certaine “ irritation ” d'épiderme qui les rappelait bien vite chez eux pour changer de vêtements.

On dit qu'il suffit de voir pour croire ; mais ce fut en vain qu'on mit sous les yeux de Marryat la situation de son ours favori. Quand on lui insinuait qu'un changement temporaire de résidence serait nécessaire pour ses fourrures, une lionne à laquelle on aurait pris ses lionceaux ou un poète qu'on aurait dérangé dans le feu de la composition n'aurait pas été plus furieux.

“ La vermine dans mes fourrures ! Mais les fourreurs yankees battront toujours les Européens ! Non, jamais je ne croirai cela. ”

Et il ne le crut pas en effet ; pendant trois mois les choses restèrent dans le même état, au grand désagrément de ses hôtes.

Le moment vint pourtant où il ne fut plus possible de conserver les fourrures telles qu'elles étaient. Le capitaine Marryat se décida enfin à s'en séparer. Du même coup, il quitta ses appartements de Duke-street, abandonnant tous les meubles de valeur qu'il y avait mis. On lui demanda s'il fallait les vendre.

“ Les vendre ! Non, pour rien au monde ! Ne faites

pas cela ; je les enverrai à mon ami S***, qui trouvera à les utiliser. ”

En effet, une énorme voiture de déménagement chargée de lits, de garde-robes, chaises, tables, canapés, fut dirigée vers la modeste maison de son ami, artiste besoigneux, qui demeurait quelque part dans les faubourgs de Londres.

Le destinataire fut reconnaissant, mais surpris. “ Ce fut une très-grande générosité du capitaine Marryat, disait-il plus tard, très-grande générosité en vérité ; malheureusement rien dans tout ce qu'il m'envoyait, excepté les chaises, n'a pu seulement passer par ma porte. ”

Cette générosité, quoiqu'il en soit, eut d'excellents résultats : l'ours aux griffes d'argent, le loup des savanes, le renard bleu et compagnie, furent envoyés à la garde d'un fourreur d'Oxford-street, par les soins duquel ils furent débarrassés de leurs locataires désagréables.

Vers cette époque le comte d'Orsay fit le portrait de Marryat, mais le manqua complètement et, ce qui est pis, rendit ses traits vulgaires. Le meilleur portrait que nous ayons de lui est celui que fit Sympson, l'élève de sir Th. Lawrence.

Sans être beau le capitaine Marryat séduisait tout d'abord. Il était de grande taille, large d'épaules ; ses mains étaient si remarquables comme forme, qu'un sculpteur de Rome voulut les modeler. Son caractère se lisait sur sa figure, dont l'expression la plus saillante était la franchise ; ses yeux gris, légèrement enfoncés, brillaient comme deux diamants à la moindre animation. Ses deux sourcils n'étaient pas pareils : l'un était placé plus haut que l'autre et beaucoup plus arqué ; particularité qui donnait à sa figure, même au repos, une physionomie d'inquisiteur. Sa barbe poussait avec une telle rapidité, qu'il était souvent obligé de se raser deux fois dans le même jour. Comme presque tous les hommes au cœur chaud, il était prompt à s'offenser, mais il oubliait aussi vite. Un contemporain, qui l'a connu aussi intimement qu'un homme peut en connaître un autre, a écrit sur lui :

“ Ses défauts venaient de la trop grande activité d'un esprit qui ne pouvait jamais être calme. Le matin, à midi ou le soir, s'il n'avait personne à aimer, il querrelait pour faire quelque chose. Il formait constamment des projets non-seulement pour lui, mais pour les autres et changeait dix fois d'idée en un jour. Cette constante agitation aurait usé rapidement un corps moins vigoureux. ”

Il avait toujours été ainsi. Jeune, il se levait bien souvent avant l'aurore, ou même dans le milieu de la nuit, et, faisant irruption dans la chambre de son frère, l'éveillait en sursaut pour lui soumettre un plan nouvellement écloso dans sa tête. Il avait bâti un château en Hongrie, et il fallait partir tout de suite pour l'Autriche ; ou bien aller camper trois ans dans le désert, moyen infailible pour réaliser une bonne fortune. Il s'indignait des objections provoquées par ces propositions intempestives, et non moins grande était son indignation si le dormeur réveillé se retournait sur son oreiller en le priant de le laisser en repos. En société, ayant à traiter des sujets neufs et intéressant l'esprit des autres pour inspirer le sien, Marryat était plus gai et plus amusant que n'importe qui ; mais, chez lui, il était toujours préoccupé et souvent même sombre.

Ce n'était pas toujours sans raison. Il avait, comme tout le monde, ses chagrins et ses difficultés, et partant ses heures d'affaissement et de découragement. Dans ses moments-là il était dangereux de le contrarier ou même de le déranger ; mais quelle que fût sa mauvaise humeur jamais ses enfants ne s'en apercevaient. Pour eux il était le père le plus indulgent et l'ami le plus tendre, prêt à leur tout pardonner, excepté de trahir la vérité ; car il

(1) C'est à M. Bentley le père que s'adresse cette lettre.

considéra toujours le mensonge et la lâcheté comme les deux vices les plus abominables de l'humanité. Ne permettant jamais qu'on mit rien sous clef pour ses enfants, qui avaient tout à discrétion, il ne les renvoyait que bien rarement de la chambre où il travaillait ; même pendant qu'il écrivait, ils pouvaient aller et venir librement et l'interrompre par leurs questions aussi souvent qu'ils voulaient. La plus grande colère qu'il leur témoignait jamais se traduisait par cet ordre donné d'un ton bref et déterminé : "Cessez vos bavardages, enfants, ou quittez la chambre." Ordre auquel on obéissait toujours immédiatement, car, avait toute son indulgence, le capitaine Marryat voulait être obéi.

En 1843 sa santé commença à décliner, il sentit le besoin de se reposer et alla s'établir définitivement dans sa propriété de Langham, où se révélèrent à lui toute la négligence et toute l'incurie de son tenancier. Cet homme avait même trouvé bon de transformer le grand salon de l'habitation en dortoir, dont il louait les lits aux vagabonds à raison de 2 pence par nuit.

Les oiseaux du ciel avaient leur entrée libre dans le boudoir et, trompés par les bosquets de roses peints sur les murs, y bâtissaient leur nid. Ce boudoir, avec ses colonnes à jour réfléchies dans les portes en glace, était appelé par les gens du village "la Chambre aux milles colonnes", nom poétique qu'on n'aurait pris pour une réminiscence des *Mille et une Nuits* ou du café des *Mille Colonnes* de Paris, si les rustres du comté de Norfolk avaient jamais visité le Palais-Royal de Paris ou lu les comtes de la sultane Scherazade. Le manoir de Langham, sans avoir de grandes prétentions architecturales, avait une certaine originalité. C'était un cottage du temps de la reine Elisabeth, bâti sur le modèle de celui que le roi Georges IV possédait dans l'Oxfordshire. Les croisées à jalousies s'ouvraient sur un escalier en pierre orné de vases de fleurs qui menait, d'une salle à manger longue et étroite où le capitaine Marryat composa ses derniers ouvrages, à une pelouse qui s'étendait par derrière. La maison était couverte en chaume ; le porche arrondi et les murs d'un blanc rosé étaient recouverts de lierre et de rosiers qui, en quelques places, grimpaient jusqu'au toit. Marryat avait fait de la salle à manger son cabinet de travail ; il s'asseyait toujours au même coin de table, d'où la vue s'élevait sur la pelouse dans laquelle son taureau favori, Ben Brace, était généralement attaché. Là, éparpillant ses papiers autour de lui, ses deux chiens couchés à ses pieds, il jouissait de son double rôle de romancier et de gentilhomme fermier.

Une fois bien installé à Langham, l'ex marin avait tourné toute son activité et toute son intelligence vers la culture agricole ; il faisait valoir lui-même et s'absorbait entièrement dans ses nouvelles occupations, ses joies de famille et les succès de ses enfants. Dans une lettre qu'il écrivait à sa belle-sœur, Mme Charles Marryat, il raconte lui-même sa vie de gentilhomme fermier :

"Je suis très-tranquille ici et je ne fais pas une visite en trois mois. J'ai pleinement de quoi m'occuper et j'espère que je verrai clair bientôt dans mes affaires. Jusqu'à présent je n'ai fait que dépenser de l'argent. Aujourd'hui je commence à en récolter, pas beaucoup mais suffisamment pour que je me trouve content. Les dernières pluies ont fait du bien à ma santé et à mes blés. J'ai été très à court d'herbages et j'ai tremblé pour mon bétail, car j'ai dix chevaux et dix-sept vaches à nourrir ; heureusement j'avais vendu mes moutons au printemps. Mais, après l'été passé, je serai parfaitement en mesure pour l'avenir. Je suis sur mes jambes du matin au soir, car je suis mon propre "bailli", et je surveille chaque détail moi-même.

J'ai eu une dure année à traverser, mais l'année prochaine j'espère être hors d'embarras. Mes filles se portent

très-bien et se trouvent très-heureuses. Elles ont largement de quoi s'occuper comme moi et se distraire. Je trouve qu'elles ont étonnamment gagné, et je suis sûr que vous serez de mon avis lorsque vous les verrez.....

.....

Quoique j'aie été très-affecté par cette triste affaire, je ne puis pas me dire malheureux (1). Ce ne sont pas les grands coups qui vous troublent ; nous parvenons à surmonter les vraies douleurs—ce sont les petits ennuis journaliers qui nous rendent misérables, et je remercie le ciel de n'en avoir aucun. Mes enfants sont bons ; mes domestiques font leur devoir ; nous n'avons ni querelles ni divisions entre nous, et j'ai assez d'occupations pour ne pas m'ennuyer.....

.....

Les prétentions du capitaine Marryat, comme fermier, n'étaient pas toujours justifiées par le résultat. Il bâtit des cottages modèles ; des étables à cochons modèles ; il voulut faire du guano, etc., etc. Malheureusement, dans toutes ces entreprises, il se montrait plus fort en théorie qu'en pratique, et peu lui réussirent. En examinant ses comptes de ferme, il est facile de voir que sa terre de Langham l'amusa beaucoup plus qu'elle ne lui rapporta, et elle se trouvait grevée des plus lourdes charges, lorsque son fils en hérita. Mais si sa capacité agricole pouvait être mise en doute, sa bonté et sa cordialité lui gagnaient tous les cœurs ; encore aujourd'hui le plus humble paysan, non-seulement à Langham, mais dans les campagnes environnantes, vénère la mémoire du capitaine Marryat. On a conservé même le souvenir de son cheval favori, nommé Dumpling, animal capricieux et qui ne se laissait monter que par son maître.

Le capitaine était trop myope pour être un grand sportsman ; il faisait volontiers cependant une partie de chasse, et avait imaginé un bizarre appareil pour fixer son lorgnon. Il était d'une certaine force au piquet : pour s'assurer des partenaires, il avait pris une certaine peine à enseigner le jeu à ses enfants. Ces leçons lui avaient coûté une grosse dépense en bonbons et en dragées.

Pendant les dernières années de sa vie, ce n'était qu'à regret qu'il quittait sa ferme pour se rendre à Londres, et il fallait une affaire urgente pour l'y décider. En 1848, il fit ce voyage pour consulter la Faculté et revint à Langham avec l'idée qu'il n'avait plus que six mois à vivre : aussi, une fois de retour, il mit en ordre "sa maison", "dans le sens littéral comme dans le sens spirituel", dit sa fille. Il s'éteignit peu à peu pendant les longues heures de l'été, ne se faisant aucune illusion, résigné, quelquefois se livrant à sa gaieté humoristique, quelquefois aussi avec une espèce de délire, quand il avait pris une dose d'opium, dictant des articles de Revue ou des contes, faisant des conversations imaginaires avec ses anciens amis, Balwer, Dickens et ses camarades de la marine.

Le matin du 9 août, la garde-malade qui le veillait et le croyait endormi l'entendit murmurer une phrase de l'oraison dominicale—terminée par un court soupir ; c'était le dernier. Il avait atteint sa cinquante-septième année. Il était père de onze enfants (quatre fils et sept filles) ; cinq lui survivent, ainsi que sa veuve.

Life and Letters of captain Marryat. — (Revue britannique.)

(1) Allusion à une nouvelle reçue peu de temps auparavant et qui l'avait vivement affecté.

PEDAGOGIE.

Leçons familières de langue française.—(suite)

LES DIX PARTIES DU DISCOURS. (1)

Introduction.

Résumons d'abord en quelques mots ce que nous avons appris jusqu'ici.

Notre langue française n'est pas unique ni isolée au monde ; elle fait partie de tout un grand groupe de langues fort anciennes ; et elle vient elle-même directement du latin, dont elle s'est formée, par une suite de changements successifs, du huitième siècle au seizième siècle, et c'est à peu près à partir de la seconde moitié du seizième siècle, du règne de Henri IV et, définitivement, des règnes de Louis XIII et de Louis XIV, que l'on a parlé en France la langue que nous parlons aujourd'hui.

Or, nous parlons pour exprimer ce que nous pensons ; les mots dont nous nous servons ont un sens, ils représentent les idées que nous avons dans l'esprit, ils ont pour objet de transmettre ces idées au dehors, à nos semblables.

Pour cela, nous prononçons ces mots qui forment notre langue et nous les écrivons ; les mots que nous prononçons sont formés des sons de notre voix ; quand nous écrivons, nous substituons aux sons de notre voix qui nous servent à former les mots, des signes qui les représentent.

Les signes qui représentent les sons s'appellent les lettres.

L'ensemble des lettres, ordinairement rangées d'après un certain ordre dans lequel on a l'habitude de les appeler l'une après l'autre, s'appelle l'alphabet : c'est là que nous en étions restés.

Vous connaissez aussi bien que moi, mes enfants, l'alphabet français, et vous savez qu'il se compose de 25 lettres, ou de 26 en y comprenant le *w*, qui nous a été, assez récemment, importé d'Angleterre.

Mais je vous ai dit que les lettres étaient, dans la langue écrite, les signes qui représentent les sons de la langue parlée.

De ce qu'il y a 25 lettres dans l'alphabet français faut-il conclure que tous les sons en usage dans la langue française sont au nombre de 26 ?

Malheureusement, non.

Je dis malheureusement, parce que cela serait bien commode. Si à chaque son correspondait un signe, et s'il n'y avait qu'un signe pour chaque son, il serait relativement facile d'écrire les mots ; il suffirait de bien fixer la prononciation de chaque mot, et on l'écrirait tout juste comme on le prononce.

Mais il n'en est pas ainsi.

Notre langue, — je vous l'ai dit d'abord, — n'est pas d'hier ; elle ne s'est pas faite toute seule ni tout d'une pièce ; elle a emprunté son alphabet au latin, qui lui-même l'avait pris à une langue étrangère plus ancienne encore que le latin. Si bien que cet alphabet est loin d'être approprié dans toutes ses parties à l'usage pour lequel il sert ; sur certains points, il contient trop ; sur d'autres, il ne contient pas assez.

On évalue à 35 (2) les sons et les bruits articulés qui entrent dans la formation des sons de notre langue. Les sons proprement dits sont au nombre de 16 (3) ; les simples bruits articulés qui se joignent aux sons proprement dits dans la composition des mots sont au nombre de 19 (4).

(1). Nous empruntons encore ces détails à M. Victor BONNET, dans la *Revue des Deux-Mondes* ; comme on le voit, nous avons mis souvent à contribution cet excellent et substantiel travail.

(2) C'est le chiffre donné par M. Hippolyte COCHERIS dans son *Histoire de la grammaire*. (1 vol. in-12, broché, 2 fr. 50 c. Bibliothèque de l'Echo de la Sorbonne, 7, rue Guénégaud, à Paris.) En ajoutant quelques nuances, qui ont leur valeur, on peut aller jusqu'à 39 ou 40.

(3) Les voici : *a* (comme dans *ami*) *á* (*âme*) ; *o* (*oreille*) ; *ô* (*dôme*) ; *e* (*elle*) ; *é* (*été*) ; *è* ou *é* ou *ai* (*excès, même, mais*) ; *eu* ou *au* (*jeune, jeu, aul*) ; *i* et *y* (*idiome, style*) ; *u* (*vertu, utile*) ; *ou* (*oubli*) ; *an* (*chant*) ; *in* (*carmin*) ; *on* (*mouton*) ; *un* (*alun*) ; *au* et *eau* (*étai, peau*). On pourrait ajouter ; *eü* ou *eue* (*jeûne, queue*) ; *ée* (*ournée*) ; *ai*, *e* tels qu'ils se prononcent dans *mél*, *ciel*, *violet*, il aimait, *mine-rai* ; *oue*, ou tel qu'il se prononce dans *boue*, *joue*, *vous*, *doux* ; *ie*, *i* (*île, pie, scie*).

(4). Ce sont : *p* et *b*, *f* et *v* (*w* dans certains cas) ; *t* et *d* ; *c* doux (*s* fort, *c* avec cédille, *so* devant *e* et *i*, *t* devant un *i* dans certains mots) et *z* (*s* faible) ; *c* dur (*k* et *qu*) et *g* dur ; *ch* et *j* (*g* doux) ; *h* avec aspiration (comme dans *halte*) ; *r*, *t*, *ll*, mouillées ; *m*, *n*, *gn* (dans *borgne, ignoble*). *X* est une lettre double (*cs, gs*). *H* muette est une lettre qui n'a qu'une valeur historique étymologique.

Or, quand je vous ai appris à lire, je vous ai montré qu'il n'y a dans l'alphabet que six signes particuliers pour représenter les sons proprement dits, six voyelles. Encore deux de ces voyelles, *i* et *y*, se confondent-elles souvent l'une avec l'autre. En accentuant ces voyelles, c'est-à-dire en les surmontant, suivant les cas, de ces petits signes additionnels qu'on appelle l'accent aigu, l'accent grave et l'accent circonflexe, vous arrivez, il est vrai, à la figuration d'un plus grand nombre de sons : *a, á, e, è, ou é, i, î, o, ô, u, û* ; mais il en reste plusieurs pour lesquels vous êtes obligés, quand vous voulez les figurer, d'employer deux signes au lieu d'un, telles sont les voyelles sourdes ou les nasales *ou, au, an, in, ou, un* (1).

Les signes qui représentent les simples bruits articulés, les consonnes, correspondent mieux aux bruits articulés que nous émettons. Vous savez cependant que plusieurs de ces signes font double emploi, comme le *k*, le *c* dur et le *qu*.

Nous avons une lettre double, l'*x*, qui n'est pas absolument nécessaire, et qu'on pourrait remplacer, suivant les cas, par ses équivalents *cs* ou *gs*. En revanche, plusieurs signes manquent : il faut deux lettres pour représenter les articulations *ch* et *gn* (dans *igorat, borgne, etc.*).

Nous sommes tellement habitués à notre alphabet, que nous ne nous apercevons pas de ces déficiences : il ne faut pas moins les constater.

Mais ce n'est pas tout. Dans l'usage, nous sommes bien loin d'avoir toujours recours aux signes les plus simples pour représenter les sons ou les articulations.

Ainsi, étant donnée l'articulation *s*, allons-nous employer le signe *s* dans l'écriture de tous les mots qui nous présenteront cette articulation ? Pas le moins du monde. Nous écrirons bien *soleil, système, estime*, avec le signe *s* ; mais nous écrirons aussi *encens, censure, cigogne*, le *c* doux représentant la même articulation que *s* ; nous écrirons *il avança* avec un *c* et une cédille ; nous écrirons même *scie, science*, avec un *s* et un *c*.

Etant donné le son *in*, représenterons-nous ce son par la réunion des deux signes *i* et *n*, toutes les fois qu'il se rencontrera ? Pas davantage. Nous aurons *in* dans *fin, pin, crin, etc.*, mais nous aurons aussi *ain* dans *bain, certain* ; *ein* dans *dessein* ; *im* dans *impie* ; *aim* dans *faim* ; *ym* dans *thym* ; *yn* dans *synchrone* ; *eint* dans *éteint* ; *eing* dans *seing, etc., etc.*

Nous expliquerons toutes ces différences, qui ne sont pas des anomalies, qui ont leur raison d'être, avec lesquelles nous nous familiarisons si bien, qu'elles ne nous sautent pas aux yeux. Mais vous devez comprendre que, comme elles se rencontrent à chaque instant, toutes les fois qu'il s'agit d'écrire un mot, elles donnent beaucoup de peine aux étrangers qui veulent apprendre notre langue.

Encore si la prononciation de chaque mot était toujours bien indiquée par ces signes, de composition si variée, qui sont destinés à la figurer, ce ne serait que demi-mal. Mais il n'en est pas ainsi. Il y a, par exemple, des lettres que nous écrivons et que nous ne prononçons pas. Ainsi, l'*e* non accentué de la fin des mots, que nous appelons muet, puisque non-seulement il ne sonne pas comme dans *me te se*, où il est muet, mais qu'il ne se fait pas entendre du tout ; nous ne disons pas ; *uneu méchanteu femmeu* ; nous disons : *unn' méchant' femm'*, sans faire aucunement entendre l'*e* (2). Ainsi, le *t* à la fin de la plupart des mots : nous écrivons *chant, méchant, et* nous prononçons *chan, méchan*, le *t* ne retrouvant son rôle, ne sonnante, que quand il est suivi d'un autre mot commençant par une voyelle. Nous avons ainsi des réunions tout entières de lettres qui ne se prononcent pas, ou, ce qui est pis encore, qui se prononcent dans certains mots et s'omettent dans d'autres. Par exemple, nous écrivons : dans le *couvent* et : des poules qui *couvent* ; les lettres *ent* sont complètement muettes dans le second cas, et elles se prononcent *an* dans le premier. Ou bien encore telles lettres se prononcent différemment dans des mots ou des parties de mots qui s'écrivent identiquement. Nous écrivons : J'ai *eu*, pronçant *eu* comme s'il y avait *u*, et nous écrivons : *Europe, aveu, feu, etc.*, gardant ici à la voyelle composée le son qu'elle représente d'ordinaire. Quand on dit : des *portions* de gâteau, et : nous *portions* du pain, le mot *portions*, dans les deux cas, se traduit exactement par les mêmes signes, et cependant, dans les deux cas, la prononciation est bien différente.—*Manuel général de l'instruction primaire*.

(1). On les appelle souvent voyelles polygrammes, du grec *gramma* qui veut dire *lettre*, et *polu*, plusieurs ; *polygramme*, écrit en plusieurs lettres.

(2). On appelle cet *e* atone, c'est-à-dire dépourvu de tout son.

AVIS OFFICIELS.

Ministère de l'Instruction publique.

AVIS.

Québec, 8 novembre 1873.

Avis est donné par la présente que les dissidents de Franklin, dans le comté de Huntingdon, n'ayant pas eu d'école en opération pendant plus d'un an, soit dans leur propre municipalité, soit conjointement avec d'autres syndics dans une municipalité voisine, et paraissant ne pas mettre, de bonne foi, la loi scolaire à exécution, et ne prendre aucune mesure pour avoir des écoles, je recommanderai au lieutenant-gouverneur en conseil que la corporation des syndics des écoles dissidentes de la dite municipalité soit déclarée dissoute, quand trois mois se seront écoulés depuis la date du présent avis, en conformité de la seizième section de la 32^e Victoria, chapt. 16.

(Signé) GÉDÉON OLIVET,
Ministre de l'Instruction publique.

Québec, 1^{er} décembre 1873.

ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ SCOLAIRE.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 14 novembre dernier, faire l'érection suivante de municipalité scolaire, savoir :

Comté de Rimouski—Ériger en municipalité scolaire, sous le nom de "Ste. Blandine" le canton de Macpès avec les mêmes limites qu'il a comme canton.

NOMINATION DE MEMBRE DE BUREAU D'EXAMINATEURS.

BUREAU DE GASPÉ.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 14 novembre dernier, nommer le rév. F. X. Bossé, curé de Percé, membre du bureau des examinateurs de Gaspé, chargé de conférer des diplômes aux aspirants ou aspirantes à l'enseignement, en remplacement du rév. J. J. Monge.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES ET DE SYNDICS D'ÉCOLES.

Le lieutenant-gouverneur a bien voulu, par ordre en conseil en date du 11 novembre dernier, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles :

Comté de Mégantic, Ireland-Sud—Le rév. J. Ball, MM. James Annesly, Harvey Bennett, Henry Lord et William Cross.

Par un autre ordre en conseil en date du 14 novembre dernier, le lieutenant-gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Gaspé, Malbaie—M. John LeGresley continué dans ses fonctions.

Comté de Gaspé, Percé—Le rév. F. X. Bossé en remplacement du rév. J. J. Monge.

Comté de Jacques-Cartier, St. Raphaël, (Isle Bizard)—Le rév. F. X. Laberge en remplacement du rév. N. Perrault.

Comté d'Ottawa, Buckingham—Le rév. Jos. F. Michel en remplacement du rév. Laurent Jouvant.

Comté de Québec, St. Edouard-de-Stonham—Le rév. René E. Casgrain en remplacement du rév. B. Laurent Chabot.

Comté de Rimouski, Dalibaire-et-Cherbourg—M. Philippe Verreault en remplacement de M. O. Auguste Lamontagne.

Comté de Saguenay, Bergeronnes—M. Octave Godreau en remplacement de M. Narcisse Dallaire, et M. Théodore Bouliane en remplacement de M. Cyrille Bouliane.

Par un ordre en conseil, en date du 26 novembre dernier, le lieutenant-gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles, savoir :

Comté de Kamouraska, Ste. Hélène—MM. Pierre Laplante et Joseph Sirois en remplacement de MM. Joseph Morin et Sifroid Moreau.

Cité de Québec (catholiques)—Le rév. J. E. Maguire en remplacement du rév. J. Neville.

Par un ordre en conseil du 27 novembre dernier, le lieutenant-gouverneur a bien voulu faire les nominations suivantes de commissaires et syndics d'écoles.

COMMISSAIRE.

Comté de Portneuf, St. Raymond—M. Moise Paquet en remplacement de M. Pierre Robitaille.

SYNDIC.

Comté de Montcalm, Rawdon—Le rév. George Plamondon en remplacement du rév. P. A. Laporte.

DIPLOMES OCTROYÉS PAR LES BUREAUX D'EXAMINATEURS.

BUREAU CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F) MM. Nectaire Galipeau, Orphire Payment, Edouard Piette et Mlle. Zélia Martin.

ÉCOLE MODÈLE, 2^e classe (F) M. Misaël Côté.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) Mlles. Adriane Bertrand, Valérie Bonin, Olympe Brien, Emma Chabot, Eléonore Chabot, Cécile Charland, Virginie Chèvrefils, Justine Demers, Dina Jeannotte, Lysia Laurières. Mlles. Zélia Martin, Maria Perault, Victorine Rhéaume, Joséphine Riel, Marie Sinotte et M. Jean-Louis Tissidre.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A et F) Mlle. Maria McCarthy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e classe (F) Mlles. Adèle Corbeil, Cécilire Désallier, Elise Inkelle, Edwidge Jodoin, Louise Auxilie Lalonde, Mathilde Laverdure, Olympe Maillé, Julie McGowan, Philomène Ménard, Joséphine Page, Julie Plamondon, Adrienne Rousselle, Marie Ulcine Roy et Martine Touchette.

4 et 5 Nov. 1873.

F. X. VALADE, secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE WATERLOO ET SWEETSBURG.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) Mlles. M. Harriet Brown, Ella Clement, Sophie Converse et M. James Dougall.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e classe (A) M. Thomas Kirk et Mlle. Bessie T. Sweet.

4 Nov. 1873.

WM GIBSON, secrétaire.

BUREAU DES TROIS-RIVIÈRES.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F) Mlle. Marie Olivine Héon.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (A & F) Mlle. Catherine Stevenson.

ÉCOLE MODÈLE, 1^{ère} classe (F et 2^e A) Mlle. Marianne Hould.

ÉCOLE MODÈLE, 2^e classe (F) Mlles. Philomène Bourk, et Henriette Billy.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) Mlles. Georgianne Baribeault, Marie Carmélite Baril et Marie-Louise Sicard de Carufel.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e classe (F) Mlle. Mathilde Peltier.

4 Nov. 1873.

ÉPIHEM DUFRESNE, secrétaire.

BUREAU CATHOLIQUE DE RICHMOND ET WOLFE.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) Mlles. Elmire Lévêque, Philomène Muir et Marie-Aurélien Moulin.

4 Nov. 1873.

F. A. BRIEN, secrétaire.

BUREAU PROTESTANT DE RICHMOND.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) Mlle. Mary A. Silver.

4 Nov. 1873.

C. F. CLEVELAND, secrétaire.

BUREAU D'OTTAWA.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (F) M. Louis Tassé.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) Mlle. Ellen Doyle.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e classe (A) Mlles. Mary Ann Burke, Annie Burke, Bridget Burke, Elizabeth Duncan, Agnes Ellen Noakes et Mary Jane Ryan.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 2^e classe (F) Mlle. Marie Chabot.

3 Nov. 1873.

JOHN R. WOODS, secrétaire.

BUREAU DE GASPÉ.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE, 1^{ère} classe (A) Mlle. Ellen Adams.

4 Nov. 1873.

P. VIBERT, secrétaire.

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

QUÉBEC, PROVINCE DE QUÉBEC, DÉCEMBRE, 1873.

Etablissement, à Montréal, d'une école des sciences appliquées aux arts et à l'industrie.

Il y a déjà plus d'une année que Montréal possède une école de ce genre, en rapport avec l'université McGill, pour la population anglaise. Le ministère de l'instruction publique vient de rendre le même service patriotique à la population parlant la langue française.

C'est un progrès qui se faisait désirer depuis longtemps parmi nous, et le département qui fait tous ses efforts pour adapter l'enseignement aux besoins du pays, avait à cœur de combler cette lacune. Le ministre de l'instruction publique s'est donc entendu, à ce sujet, avec la direction de l'Académie commerciale catholique de Montréal et l'organisation des cours présente toutes les garanties désirables d'efficacité et de durabilité. Un crédit annuel est affecté à l'achat et à l'entretien des appareils nécessaires, ainsi qu'aux traitements des professeurs. C'est une nouvelle voie qui s'ouvre pour la jeunesse de ce pays que l'encombrement des carrières existantes et le défaut d'enseignement spécial condamnait à végéter sans fixité dans le présent comme sans espérance pour l'avenir. Notre jeunesse va maintenant pouvoir profiter de toutes les applications modernes de la science pour travailler, dans son propre intérêt au développement des ressources de ce pays si riche en matière première de toute espèce.

Cette branche d'instruction pratique dont le besoin se faisait si vivement sentir, a été trop longtemps négligée. Elle était surtout devenue indispensable à notre époque de mines et de chemins de fer, et au moment où la grande question d'une industrie nationale entre de plus en plus dans le domaine de la réalisation. Le programme d'études que nous publions plus loin montre que l'enseignement sera complet et parfaitement calculé pour former des hommes dont l'éducation pratique les rende propres à prendre la direction de l'exploitation de nos mines et des diverses industries qui surgissent tous les jours, et à servir d'ingénieurs, soit pour la construction, soit pour la direction de nos diverses lignes de chemin de fer.

L'Académie du Plateau, qui avait déjà acquis, à tant de titres, l'estime et la confiance du public, va voir un nouveau champ s'ouvrir au zèle de sa direction et au dévouement de ses professeurs qui ne se ralentiront pas, nous en sommes certain, dans la voie qu'ils parcourent avec autant de courage que d'intelligence.

Voici le programme des cours :

Projet d'un cours scientifique et industriel à créer à l'Académie commerciale catholique de Montréal présenté à MM. les commissaires d'écoles de cette ville.

PLAN GÉNÉRAL ET ENSEMBLE DU COURS SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL.

Les études de ce cours ont pour but de donner à la jeunesse une éducation solide, substantielle et essentiellement pratique dans les arts et les sciences. Elles ouvriront aux jeunes gens les diverses professions ou branches de professions énumérées ci-après, et fourniront au pays les hommes pratiques nécessaires à la création de l'industrie et au mouvement industriel.

Ces études, nous le répétons, seront non-seulement théoriques mais surtout pratiques; le but de la maison ne sera pas de former des savants proprement dits, mais des hommes spéciaux, et par cela même ayant une connaissance parfaite de leur branche. Quand on songe aux vastes entreprises coloniales, aux routes, canaux et chemins de fer actuellement en construction ou en activité, et au nombre des jeunes gens employés ou à employer par ces grandes compagnies; quand on songe que

la plupart des premiers ont été recrutés à l'étranger, on se sent convaincu qu'en leur ouvrant une école semblable, on leur ouvre un avenir certain.

Le cours scientifique et industriel comprendra les branches suivantes sous les rubriques de

GÉNIE CIVIL. 1^{re} branche.

Formera : Géomètres, arpenteurs, architectes, ingénieurs de chemins de fer, de canaux, de routes, des ponts et chaussées, entrepreneurs et constructeurs en maçonnerie, charpente, menuiserie, etc. Aides-géomètres. Dessinateurs dans les bureaux du cadastre, des chemins de fer, des travaux publics, etc. Employés dans les chemins de fer, les ponts et chaussées, les grandes administrations, etc.

Levée des plans, nivellement, tracé des voies, évaluations, travaux de déblais et remblais, tunnels, pose des rails, stations, consolidation de la voie, considérations générales, examen des matériaux, calculs sur les résistances, durée des rails, des ponts, des locomotives, du matériel roulant, etc. Calculs sur les rendements des chemins, exploitation, personnel, étude des voies d'Amérique et d'Europe.

Travaux publics, œuvres d'art, construction de manufactures, moulins, grandes usines, ponts suspendus, tubulaires, hydraulique, aqueducs, travaux sous-marins, endiguements, piles et culées des ponts, usage du béton, creusement des bassins, torpilles, câbles sous-marins.

Cadastre, explorations géographiques et météorologiques, travaux de défense, portée de l'artillerie, constructions maritimes, cabotage.

Construction des maisons, coupe du bois et des pierres, charpente, assemblages, décorations intérieures et extérieures.

Dessin, devis et constructions, calculs sur la résistance des matériaux employés : colonnes de pierre, de fonte, de bois, fondations, jeu des charpentes métalliques, des toits, etc.

Dessin géométrique et topographique, dessin architectural et ornement, etc.

MINES ET MÉTALLURGIE.

2^e branche.

Formera : Minéralogistes, géologues, ingénieurs des mines et ingénieurs métallurgistes, contre-maîtres de fonderies, d'usines, chimistes, analyseurs de minerais, industriels exploitant mines et carrières. Employés dans les grandes usines, les hauts-fourneaux, dans la fabrication de l'acier Bessemer, des fers laminés, des rails, etc.

Analyse chimique des roches, minéraux, minerais, essais des minerais, analyse des produits métallurgiques.

Industries extractives, exploitation des mines et des carrières, extraction, machines employées : treuils, pompes d'épuisement,

ventilation, consolidation des voûtes, mines, minières, carrières, puits, puits instantanés, puits artésiens, forage.

Marbres, pierres à bâtir, ardoises, chaux et calcaires, grès et granit, plâtre, charbon de terre (houille) tourbe, lignite, charbon de bois, sel marin et sel gemme, (extraction et préparations de ces diverses matières.)

Extraction du fer, ses minerais, hauts fourneaux, coulée de la fonte, fonderies, moulage, fusion, coulée, affinage et puddlage, cinglage et laminage, aciers naturels, cimentés, fondus, puddlés, Bessemer, laminoir, filière, tôle et fil de fer, rails, fer blanc et fer galvanisé ou zingué.

Etude des minerais et extraction du cuivre, du plomb, de l'étain, du zinc, de l'or, de l'argent, du mercure, de l'aluminium.

Fabrication des laitons, bronze coulée du bronze, tuyaux de plomb, zinc en feuilles, zinc repoussé, étamage, zinguage, coupellation, alliages divers.

Quand une exploitation est avantageuse; quand elle ne l'est point, proximité des mines de charbon et des voies navigables, concurrence étrangère, main d'œuvre, établissement des hauts fourneaux et des fonderies.

MÉCANIQUE ET TRAVAIL DES MÉTAUX.

3^e branche.

Formera : Mécaniciens, ingénieurs-mécaniciens, contre-maîtres d'usines, d'ateliers, etc., constructeurs de machines, d'instruments de précision, d'instruments de télégraphie, de bronzes, constructeurs de machines, — locomotives, mécaniciens

à bord des vaisseaux, dessinateurs dans les ateliers de machines à vapeur et de locomotives, dans les ateliers des chemins de fer (section du matériel), dans les grandes usines, employés dans les forges, les usines, les grandes fabriques, les compagnies du gaz, l'administration de l'aqueduc, etc.

Dessin mécanique, machines diverses : Levier, plan incliné, poulies, treuils, chèvres, cabestans, roues, roues dentées, engrenages, excentriques, transmission et transformation du mouvement, horloges.

Moteurs, moteurs hydrauliques, roues à aubes, turbines, pompes foulantes, à vapeur, rotatives, à force centrifuge, d'épuisement, moulin à eau, à vent, machines à air chaud.

Machines à vapeur, détails, chaudières à bouilleurs, tubulaires, appareils de sûreté, cylindres, pistons, tiroirs, excentriques, haute et basse pression, avec ou sans condensation, volants, modérateurs, machines fixes, à cylindre fixe, à cylindre mobile, machines mobiles, locomotives, locomotives, différents systèmes, avantages et inconvénients, machines de bateaux à vapeur, hélice, étude complète du mécanisme, calcul des pièces.

Cheval vapeur, rendement des machines, conditions de résistance, durée.

Industries préparatoires, travail des métaux, acier, diverses trempes, trempe du bronze, construction des machines, pièces plates et rondes, tours, machines à raboter, à percer, étaux limeurs, etc., scies droites, circulaires, à ruban, chaudronnerie, chaudières de fer, de cuivre, quincaillerie, clouterie, limes, scies, etc., serrurerie, coutellerie, armes blanches, armes à feu, canons, obus, fusils, coulée des canons et des cloches, forage, instruments aratoires.

Charpentes de fer, ponts suspendus, tuyaux d'eau, de gaz, monnayage, instruments de musique, instruments de précision, appareils scientifiques, etc., galvanoplastie, bronzes d'art et d'ameublement, zincs d'art, fontes d'art.

Scieries, filatures, moulins à farine, machines à coudre, machines agricoles, etc.

Calculs sur le coût, la durée, devis et dessins.

INDUSTRIES DIVERSES. PRODUCTION.

4^e branche.

Formera : Agriculteurs, chimistes et pharmaciens, Industriels, commerçants et marchands. Contre-maitres d'usines, de filatures, de papeteries, de fabriques de savons, bougies, de teintureries. Contre-maitres de verreries, de sucreries. Distillateurs, dessinateurs, graveurs et lithographes. Sculpteurs. Employés dans ces diverses branches. Jeunes gens se destinant aux études médicales. Naturalistes, etc.

Botanique, minéralogie, agriculture, analyse des sols et terrains. Engrais, guanos, etc. Chimie inorganique. Analyses qualitatives et quantitatives.

Industries préparatoires. Fabrique de produits chimiques. Désinfectants. Antiseptus. Matière médicale. Soufre, poudre, acides sulfurique, nitrique, chlorhydrique. Féculeries et amidonneries, soudes et potasses, huiles et savons, éclairage : chandelles, bougies stéariques, gaz d'éclairage, usine à gaz, allumettes, huiles végétales, minérales, lumière électrique, combustibles : charbon, bois, tourbe, etc. Préservation du bois, préparation des peaux, cuirs, tannage, corroierie, mégisserie, chamoiserie, gélatine, colles fortes, matières tinctoriales, caoutchouc, gutta-Percha, vulcanisation.

Fabrication de la porcelaine, de la faïence, des poteries communes et terres cuites, grès cérames, briques, verres et cristaux : glace, vitres, bouteilles, gobeletterie, chaux, ciments, mortiers.

Alimentation : meuneries, farines, pain, pâtes alimentaires, sucres (fabrication et raffinage des) sucres de canne, de betterave d'érable, confiseries, chocolat, café, thé, beurre, fromages, conservation des substances alimentaires : salaisons des poissons, des viandes en boîtes, falsification des substances alimentaires, essais avec réactifs et examen au microscope, boissons : vins, bière, cidre, eaux-de-vie et alcools, liqueurs, vinaigre, distilleries.

Vêtements : filature de la soie, du lin, du chanvre, du coton, du jute, de la laine, cordages, fabrication des tissus : étoffes unies, à armure, artistiques, velours, à mailles, calicots, piqués, batistes, mousselines, taffetas, etc. Dentelles, tulles, broderies, bonneterie, teinture, blanchiment, impression et apprêts des tissus, fabrication des draps, confection des vêtements, chapellerie, cordonnerie, ganterie.

Fabrication des épingles, aiguilles, boutons, brosses, peignes, bijoux, plaqué, etc.

Papier, papeterie, carton, plumes métalliques, crayons. Imprimerie, typographie : caractères, composition, tirage, stéréotypie, gravure et lithographie, taille-douce, reliure. Fabrique de papiers peints, ébénisterie, sculpture, photographie, dessin artistique, télégraphie. Produits commerciables, leur provenance, etc.

LE COURS SCIENTIFIQUE ET INDUSTRIEL

se composera de trois années d'études. (Si on le juge à propos, la 3^e année sera facultative, mais alors les élèves sortants n'auront fait que des études théoriques et d'ensemble). La liste suivante contient les matières du cours, sans égard à leur distribution.

Mathématiques.—Algèbre. Géométrie descriptive. Trigonométrie. Géométrie transcendante et analytique. Sections des solides.

Géométrie appliquée.—Géodésie. Arpentage et levée de plan, chaîne, équerre, boussole, graphomètre, etc. Opérations graphiques. Nivellement. Opérations topographiques et hydrographiques. Géométrie souterraine, routes, canaux, chemins de fer, tunnels.

Sciences physiques.—Physique : mécanique des fluides et des solides, hydrostatique, acoustique, optique, chaleur, électricité, gravitation, astronomie, météorologie.

Chimie appliquée.—Chimie inorganique. Chimie organique. Analyses qualitatives et quantitatives. Chimie des combustibles et de l'éclairage. Chimie des matériaux de construction. Chimie des sucres, esprits, féculs, denrées alimentaires, matières textiles, etc. Industries spéciales, métallurgie, hauts fourneaux, combustibles, métallurgies spéciales.

Mécanique et physique appliquées.—Mécanique des solides, friction, solidité. Hydraulique, machines. Moteurs : hydrauliques, à air, à vapeur, électriques. Construction et placement, dessins et devis, machines spéciales. Constructions : stabilité, architecture, dessins et devis. Mines, creusement des puits et galeries, ventilation, préparation des minerais, exploitation, épusement des eaux, etc.

Dessin.—Dessin linéaire, architectural, topographique, mécanique. Projections, échelles, plans sections, Ombres et pénombres, structures, perspective linéaire, coupe des pierres, coupe des charpentes, travail des métaux, forage et étaux, dessin d'ornement de tête, de paysages. Modelage.

Lettres.—Littérature française et anglaise, philosophie, économie politique, histoire, instruction religieuse

1^o L'élève qui veut suivre le cours industriel devra, pour son admission, passer un examen satisfaisant sur les matières détaillées ci-dessous. (N. B. L'étude de ces matières est comprise dans le programme de la 2^e année du cours commercial. A cet endroit, les études bifurquent : d'un côté, on poursuit les études commerciales ; de l'autre, on aborde le cours scientifique.)

L'examen d'admission roulera sur les matières suivantes (formant programme de la 2^e année du cours commercial) : Littérature française et anglaise (Histoire, économie sociale.) Arithmétique (J. H. Sangster) en entier. Algèbre (des frères) jusqu'aux équations 2^d degré. Géométrie (des frères) jusqu'à l'arpentage. C'est-à-dire notions élémentaires et données pratiques pour le calcul. Dessin linéaire bien exécuté. Notions sur histoire naturelle et sciences.

COURS.

CLASSE DES SCIENCES PROPREMENT DITES.

Génie civil—1^{ère} année—Algèbre : Tous les calculs algébriques (Algèbre des frères). Géométrie : Legendre. 6 premiers livres ; géométrie descriptive, trigonométrie, notions d'arpentage et de nivellement, problèmes graphiques et numériques. Sciences naturelles : Botanique, zoologie, anatomie comparée. Eléments de géologie descriptive, cristallographie, géographie physique de la terre. Eléments de physique : Propriétés générales, attraction, hydrostatique, densités, gaz, chaleur. Notions sur acoustique. Lumière, électricité, statique, météorologie. Chimie, chimie inorganique. Analyses. Réactifs. Notions sur chimie organique. Mécanique (éléments de) forces et mouvement. Pesanteur, pendule, équilibre. Plan incliné, poulies, etc. Dessin linéaire et d'ornements. Dessin architectural. Projections d'organes de machines au lavis. Littérature française et anglaise, philosophie, histoire.

Mines et métallurgie—1^{ère} année—Mêmes matières.

Mécanique et travail des métaux—1ère année—Mêmes matières. **Industries diverses, production**—1ère année—Mêmes matières. **Génie civil**—2e année—Géométrie, 2 derniers livres de Legendre, géométrie transcendante et analytique, section des solides, géodésie levée des plans, opérations graphiques et sur le terrain, architecture, géométrie souterraine, nivellements. Sciences naturelles, revue sur matières de l'année précédente, physiologie, paléontologie, géologie, théorique, histoire physique d'une planète, minéralogie, physique, attraction, astronomie, densités, chaleur, instruments d'optique, électricité dynamique. Chimie organique. Revue sur chimie inorganique. Mécanique appliquée. Moteurs hydrauliques, à air, à vapeur, électriques. Economie politique et histoire. Dessin linéaire, topographie, lavis, projections architecturales d'après croquis, échelles, ombres, coupe des pierres et des charpentes, dessin au tire-ligne et à la plume.

Mines et métallurgie—2e année—Géométrie comme génie civil, géométrie souterraine. Sciences naturelles, même cours. Chimie organique, essais minéraux. Chimie des combustibles, même cours. Dessin topographique et mécanique.

Mécanique et travail des métaux—2e année—Géométrie, mêmes cours, sections des solides, même cours, mécanique comme génie civil, calculs et travail sur pièces de machines, coupes. Dessin mécanique d'après croquis, d'après organes de machines, échelles, lavis, dessin artistique, ornements, etc.

Industries diverses Production.—2e année—Mêmes cours. Chimie organique, essais, analyses, chimie industrielle et appliquée, même cours, dessin linéaire et artistique, dessins à la plume et au tire-ligne.

Génie civil—3me année—Géodésie. Travail de bureau et travail sur le terrain, opérations topographiques et hydrographiques. Partage des terrains. Etudes, devis, tracé des routes, canaux, chemins de fer, tunnels. Evaluations. Calculs. Remblais et déblais, etc. Chimie des matériaux de construction et des combustibles. Mécanique. Hydraulique. Cours d'eau. Constructions, architecture, stabilité, résistance, tassement, ventilation. Dessins topographiques lavés et hachés. Nivellements. Architecture. Assemblage des bois et des pierres. Devis. Estimations. Rapport et rendement. Problèmes de tous genres. (pratiques).

Mines et métallurgie.—3ème année.—Géodésie (comme dans génie civil) Excursions géologiques et minéralogiques, études, devis, tracé, comme dans génie civil, particulièrement des puits, galeries, évaluations, calculs des déblais.

Chimie des minéraux, des minerais, des combustibles et de l'éclairage, machines des mines, treuils, pompes d'épuisement, ventilateurs, machines soufflantes, constructions, chantiers, creusement des puits et galeries, ventilation, préparation des minerais, exploitation, épuisement des eaux, métallurgie, hauts fourneaux, combustibles, fonte et coulée etc., puddage etc., devis, estimation, problèmes sur rendements, visites aux fonderies, travail d'atelier, métaux, forge.

Mécanique et travail des métaux.—3ème année—Etudes, devis et tracé des machines, études spéciales, machines diverses, construction et placement, machines spéciales, dessins et devis.

Locomotives, visites aux ateliers de construction, combustibles, éclairage etc., métallurgie, fonte, coulée, galvanoplastie, électricité, problèmes sur durée, résistance des machines.

Travail d'atelier, travail des métaux, forge, etc., dessin mécanique.

Industries diverses, production—3me année—Chimie qualitative et quantitative. Chimie des combustibles. Eclairage. Matériaux de construction. Sucres. Alcools. Féculs. Matières textiles. Matière médicale. Travail de laboratoire. Manipulation des réactifs, etc. Industrie. Production. Visites aux manufactures. Industries spéciales. Dessin linéaire et artistique. Dessin à la plume. Aquarelles, chromos, gravure, etc.

2° L'élève sera examiné deux fois par an. L'examen de la fin d'année, s'il est satisfaisant, lui donnera accès au cours immédiatement supérieur.

3° On délivrera des diplômes de capacité. Il est évident que dans la première et la seconde année, les études se confondront plus ou moins. Les mêmes études d'ensemble sont nécessaires à tous. A la fin de la 1re année, l'élève choisira la branche qu'il veut suivre spécialement.

Revue mensuelle.

La troisième session du deuxième parlement de Québec a été ouverte le quatre de ce mois, par le lieutenant-gouverneur, l'hon. R. E. Caron. Les débats offrent, cette année, un intérêt inaccoutumé, et les galeries de la salle législative sont constamment surchargées d'auditeurs. Plusieurs mesures d'une importance majeure seront discutées et, si l'on en juge par la vivacité avec laquelle on aborde les préliminaires, ne manqueront pas de provoquer au plus haut degré, la verve des orateurs.

Le 63e congrès des Etats-Unis s'est aussi ouvert le 1er de ce mois, à Washington, au moment où de sourdes rumeurs d'une guerre avec l'Espagne se faisaient entendre d'un bout à l'autre du pays. Car dès la première nouvelle de la prise du *Virginus* par le *Tornado*, et, surtout, de l'exécution sommaire de 53 hommes sur les 155 que contenait ce steamer, il n'y eut partout qu'un cri d'indignation. Nous avouons qu'il y avait de quoi. Il était connu que le *Virginus* avait à son bord un grand nombre de volontaires destinés à soutenir l'insurrection cubaine, qu'il portait même Franchi Alfaro, futur président de la future république; mais il n'en est pas moins vrai que ce vaisseau voyageait sous les couleurs des Etats-Unis et, par conséquent, sous leur protection. Nous ne nions pas au *Tornado*, dans ces circonstances, le droit d'arrêter le *Virginus*, mais nous refusons au gouvernement espagnol celui d'avoir fait fusiller dans les vingt-quatre heures, les prétendus volontaires. Le *Virginus* étant parti d'un port des Etats-Unis et voyageant sous le pavillon de ce pays, c'était au gouvernement de Washington à connaître de l'affaire, et à exercer sa justice. La presse tout entière était donc justifiable de jeter le cri d'alarme, qui a eu partout un écho retentissant. Seulement cet écho a été l'unique effet produit. Nous sommes loin de regretter une vengeance prompt et irréfléchie qui aurait pu amener les plus tristes résultats. Ce que nous déplorons, c'est que les Etats-Unis n'aient pas fait ce qui a été accompli par la frégate anglaise la *Niobe*. A la première nouvelle, cette frégate, qui se trouvait dans un port américain, a immédiatement fait voile pour Santiago, et dès son arrivée, le commandant a menacé de bombarder la ville, si on ne suspendait pas l'exécution des prisonniers. C'est à cet acte chevaleresque que les 102 survivants du *Virginus* doivent leur existence. Pendant ce temps les Américains criaient. Quoi qu'il en soit, après bien des pourparlers, l'affaire est maintenant arrangée par voie de la diplomatie et le *Virginus* a été remis, le 12 de ce mois, avec les prisonniers survivants, entre les mains des Etats-Unis. Cette remise ne s'est pas opérée sans trouble, cependant. Les Cubains ont protesté de toutes leurs forces et se sont même déclarés prêts à mourir plutôt que d'abandonner leur capture. Mais le gouvernement d'Espagne a été plein de fermeté. Le *Virginus* a été rendu et les Cubains ne sont pas morts. Il est probable d'ailleurs qu'ils subiront avant longtemps eux-mêmes le sort de ce steamer, et qu'il ne se passera pas bien des années avant que les Etats-Unis mettent la main sur cette île enchantée qui est depuis un temps immémorial l'objet de leurs convoitises. Il est probable qu'ils ne sont pas complètement étranger à l'insurrection actuelle commencée par Céspedes en 1868, et que la cargaison d'armes et d'hommes portée par le *Virginus* ne s'est pas embarquée aussi *incognito* qu'on serait tenté de le croire. L'occasion est belle, dans tous les cas; car le gouvernement espagnol a trop à faire, dans le moment, chez lui, pour pouvoir venir effectivement, à travers l'Atlantique, au secours de Cuba, et la reine des Antilles passerait bien vite sous les serres de l'aigle américaine. Cuba a une superficie d'environ 25,000 milles et une population d'au-delà d'un million et demi. Elle fut découverte en 1492 par Colomb et devint dès lors la propriété de l'Espagne; en 1762 les Anglais la prirent et la ravagèrent, mais en 1763 elle fut rendue aux Espagnols qui la possèdent encore.

Deux événements importants se sont accomplis, en France, depuis notre dernière revue. Les pouvoirs du maréchal MacMahon ont été prorogés pour une période de sept ans, à une majorité de 68 voix seulement. C'est donc encore sept années de provisoire et d'incertain, avec la perspective de plusieurs soulèvements, et, peut-être, d'une nouvelle commune. A l'expiration du nouveau mandat de MacMahon, c'est-à-dire, en 1880, voici quels seront les âges des personnages que les événements du jour mettent en relief:

Le comte de Chambord, 60 ans.	Le duc d'Aumale, 58 ans.
Le prince impérial, 25 "	Le prince Napoléon-Jérôme, 58 ans.
Le comte de Paris, 42 "	Le maréchal de MacMahon, 72 "
Le duc de Chartres, 40 "	A. Thiers, 83 "
Le duc de Nemours, 66 "	Gambetta, 44 "
Le prince de Joinville, 62 "	

Un autre événement non moins important par les faits qu'il a dévoilés et les enseignements qu'il contient, c'est le procès du maréchal Bazaine qui vient de se terminer par un verdict unanime de culpabilité. Le jugement a été prononcé le 10 de ce mois. Il condamne le coupable à la mort, avec dégradation militaire. Après le prononcé du jugement, le tribunal a, néanmoins, signé unanimement une recommandation à la clémence. Sur quoi le président de

la république a commué la sentence en un emprisonnement de 20 ans, avec les conséquences sans les peines de la dégradation. Le lieu de réclusion est l'île Ste. Marguerite, déjà célèbre par le séjour qu'y a fait le mystérieux Masque de fer. C'est une chute terrible, pour un maréchal de France, et en même temps une grande leçon à l'adresse de ceux qui pourraient être tentés, plus tard, de passer leur épée entre les fils de la diplomatie. La justice a eu son cours et le coupable subit sa peine : il n'y a donc pas lieu de s'appesantir sur cette lamentable histoire. L'on pourrait cependant à l'aide des seuls faits qui y sont dévoilés, expliquer assez facilement la chute de l'empire et laver la mémoire du défunt empereur de bien des taches que son entourage seul devrait porter. Bazaine n'est pas le seul traître et bien d'autres hauts personnages militaires et civils seraient aujourd'hui fort embarrassés d'expliquer leur conduite si, comme à Bazaine, on leur en demandait un compte quelque peu sévère.

Nous regrettons l'avoir à enregistrer un grand nombre de décès pour le mois qui vient de s'écouler. Le premier nom qui se présente sous notre plume est celui d'Abd-el-Kader, mort le 12 novembre, en Algérie. Ce nom a attiré pendant longtemps l'attention de l'Europe et les faits d'armes du brillant capitaine qui combattit si longtemps contre la France, méritent que nous consacrons un peu plus d'espace que d'ordinaire à sa biographie. Nous empruntons ce qui suit à Vapereau :

Abd-el-Kader (Sidi-el-Hadji-Ouled-Mahiddin), était né vers 1807, aux environs de Mascara, sur le territoire des Hachems. Il fut élevé avec ses trois frères à la *qetna* (sorte de séminaire) de son père, Sidi-el-Mahiddin, marabout très-vénéral de la province d'Oran, qui faisait remonter sa généalogie jusqu'au prophète. Doué d'une intelligence précoce, il expliquait dès l'enfance les passages les plus difficiles du Coran. Plus tard, il se distingua par son éloquence et sa connaissance de l'histoire nationale, en même temps que, par sa fervente piété, il mérita les titres de marabout et de thaleb ; c'est-à-dire de saint et de savant. Il ne négligeait pas non plus les exercices du corps et surpassait tous les Arabes par son habileté à manier le cheval et le yatagan. Le dey d'Alger, redoutant son ambition, voulut le faire assassiner. Abd-el-Kader put s'enfuir en Egypte avec son père et se trouva pour la première fois en contact avec la civilisation européenne, au Caire et à Alexandrie. Il alla visiter alors le berceau du prophète, à la Mecque, et se recommanda encore par ce saint pèlerinage à l'attention de ses compatriotes.

Quand il revint en Algérie, Alger était au pouvoir des Français et la domination turque était anéantie dans la province. Les tribus arabes voisines d'Oran crurent le moment favorable pour reconquérir leur indépendance ; elles se soulevèrent, sous le commandement du père d'Abd-el-Kader, battirent les Turcs et s'emparèrent de Mascara. Les habitants de la ville voulurent reconnaître Mahiddin pour roi, mais il se déchargea de cet honneur sur son fils dont l'autorité s'étendit bientôt de proche en proche jusqu'au grand désert.

Dès lors l'histoire d'Abd-el-Kader est l'histoire de la conquête française en Algérie. Encouragé par ses premiers progrès, il se mit à prêcher la guerre sainte et vint avec 10,000 cavaliers assiéger Oran, occupé par nos troupes sous le commandement du général Boyer (1832). Il fit preuve d'un grand courage et ne se décida à la retraite qu'après une lutte de trois jours. L'année suivante, le général Boyer fut remplacé par le général Desmichels, qui battit Abd-el-Kader dans des embuscades sanglantes et mit une garnison sur deux points importants de la côte, Arzew et Mostaganem.

Cependant l'influence de l'émir allait croissant ; il devint bientôt le seul chef des diverses tribus soulevées contre la domination française et put attaquer Tlemcen. En 1834, au milieu du chagrin que lui causa la mort de son père, il eut la satisfaction de conclure avec le général Desmichels un traité qui, faisant du Chélif la limite de ses possessions, lui constituait un véritable royaume, avec Mascara pour capitale, entre l'empire du Maroc, les provinces d'Oran, de Titeri et d'Alger, lui livrait tout le commerce de la province d'Oran et lui donnait le temps de dresser ses troupes contre nous, d'établir un gouvernement régulier, en un mot, de constituer la nationalité arabe. Le cabinet français, abusé, avait cru se décharger sur lui des embarras de l'occupation.

Il lui en créa bientôt de nouveaux. Après avoir brouillé les généraux Voirol et Desmichels, et comprimé, avec l'aide de la France, une révolte dangereuse excitée par quelques chefs jaloux de son autorité, il passe le Chélif et s'empare de Médéah.

Le général Trézel, qui avait remplacé, en 1835, le général Desmichels à Oran, marcha contre l'émir et l'atteignit sur les bords de la Maeta ; mais, entouré par 20,000 cavaliers, il dut battre en retraite, après des prodiges de valeur, abandonnant à l'ennemi son ambulance et ses bagages.

Cette victoire doubla le fanatisme des Arabes et jeta la consternation dans notre armée.

Six années plus tard, le général Bugeaud fut nommé gouverneur. Il changea la tactique suivie jusqu'alors, augmenta les colonnes d'attaque, leur donna une plus grande légèreté et organisa ce système de razzias qui, en portant nos armes jusqu'aux limites du

désert, fit naître bientôt la famine parmi les Arabes.

Mascara fut prise, en décembre 1841, et un grand nombre de tribus firent leur soumission. Abd-el-Kader redoubla d'efforts, souleva les Kabyles, et recula pas à pas vers le désert, avec les tribus fidèles à sa cause.

La prise de la *Smala*, par le duc d'Aumale, en février 1842, le força à se réfugier sur le territoire de l'empereur du Maroc, qui l'avait presque toujours soutenu sourdement jusque-là, et qui se décida, en 1841, à attaquer les positions françaises.

La victoire complète du général Bugeaud sur les troupes marocaines, à Isly (14 août) et le bombardement de Mogador et de Tanger par le prince de Joinville, guérirent pour toujours l'empereur de l'envie de protéger ouvertement Abd-el-Kader.

Mais l'infatigable émire sut encore trouver chez les peuples fanatiques du Maroc des secours en hommes et en argent, qui lui permit de se jeter de nouveau sur l'Algérie.

Il fallut encore deux ans pour réduire Abd-el-Kader qui profitait de l'hospitalité d'Abd-er-Rhaman, pour pratiquer des intelligences dans le Maroc et y préparer une révolution à son profit.

Il parvint à soulever en sa faveur un certain nombre de peuplades et contraignit l'empereur à faire cause commune avec les Français contre lui.

Après une tentative inutile contre la ville d'Oudtscha, l'émir remporta deux victoires sur les troupes marocaines, dont la plupart refusaient de le combattre, s'empara d'un de leurs camps, puis de la ville de Teza, et se tourna de nouveau contre les possessions françaises. Enveloppé bientôt par les forces supérieures, il fut contraint de fuir, et après la mort de ses anciens partisans, il vint se rendre au général Lamoricière, sous la condition d'être mené à Alexandrie ou à Saint-Jean d'Acre. Il fut embarqué pour la France avec sa famille, et après avoir été détenu quelque temps au fort Lamalgue, à Toulon, puis au château d'Amboise. L'Assemblée nationale, plusieurs fois saisie des réclamations du prisonnier, jugea qu'il ne pouvait sans inconvénient revoir la terre d'Afrique. Il fut enfin mis en liberté par Napoléon III : à l'occasion même de la proclamation de l'Empire (2 décembre 1852) et en témoignage la plus vive reconnaissance. Il s'embarqua, le 21 du même mois, avec toute sa suite, pour Brousse, où il vécut dans la retraite jusqu'au tremblement de terre qui détruisit cette ville en 1855. Il passa alors à Constantinople.

Depuis il s'était établi à Damas, où, au mois de juin 1860, il prit généreusement la défense des chrétiens contre les fureurs meurtrières des Druses, et mérita d'être fait grand-croix de la Légion d'Honneur. « Abd-el-Kader, disait, à propos de ces événements, une correspondance étrangère, vit fort simplement et consacra les économies considérables qu'il réalisa sur sa pension de 100,000 francs, payée par la France à l'achat de perles et de diamants. Il n'a que trois femmes ; de vingt-quatre enfants, il lui en reste onze. Plusieurs de ses frères vivent auprès de lui. » En 1863, il a traversé l'Egypte, visité les travaux de l'Isthme de Suez et accompli le pèlerinage de la Mecque.

Lors de la guerre de 1870, il montra toutes ses sympathies pour la France ; et les Allemands ayant tenté de soulever une révolte en Algérie, Abd-el-Kader s'empressa de faire rentrer dans l'ordre ses compatriotes égarés.

A la date du 29 novembre, les journaux ont annoncé la mort du révérend Pierre-Henri Harkin, curé de St. Colomban de Sillery. M. Harkin était né en Irlande, en 1870, et était curé de St. Colomban depuis 1855.

La mort a aussi fait de terribles vides dans notre monde politique. A part l'hon. Alexander Keith, président du conseil législatif de la Nouvelle-Ecosse, notre Sénat a perdu quatre de ses membres, les hons. Blake, Steeves, Locke et Leslie. L'hon. Oliver Blake était né en 1802 et représentait la division de Waterford, Ontario. L'hon. W. H. Steeves était né en 1814 et représentait Saint-Jean du Nouveau-Brunswick ; il est mort le 9 décembre. L'hon. John Locke, né le 15 septembre 1825, représentait la division de Shelburne, N. E., et est mort le 12 décembre. L'hon. James Leslie était le plus âgé de nos hommes politiques ; il était né à Kair, Kincardine, le 4 sept. 1786. Pendant plusieurs années il a été à la tête d'un commerce considérable à Montréal. Il a servi pendant la guerre de 1812 et a fait partie de la milice jusqu'en 1862 ; alors il se retira avec le grade de lieutenant-colonel.

M. Leslie a représenté Montréal-Est à l'assemblée du Bas-Canada, depuis 1824 jusqu'à l'Union, en 1841.

De 1841 à 1848, il a représenté Verchères, dans l'assemblée du Canada. Il fut ensuite appelé au conseil législatif, puis en 1867, il fut nommé sénateur par proclamation royale. M. Leslie est mort le 6 décembre à l'âge patriarcal de 87 ans.

La famille impériale de Prusse se trouve dans le deuil par le décès de la reine Elisabeth, douairière, arrivé le 15 de ce mois, à l'âge de 72 ans.

Nous aurions dû aussi mentionner dans nos derniers bulletins, les noms de Sir Edward Landseer, du comte de Flavigny et d'Ernest Feydeau. Sir Edward Landseer s'était fait un grand renom en Angleterre pour ses peintures remarquables. Un grand nombre de

ses tableaux lui ont valu, de la part du public et des connaisseurs, un tribut d'admiration sincère. Il était né à Londres en 1802 et est mort le 1er octobre dernier.

Le comte de Flavigny (Maurice-Adolphe-Charles) était un des fermes soutiens de Louis-Philippe. Il s'est fait un nom dans la diplomatie. Né en 1799, il est mort à Paris le 10 octobre dernier. Il a fait beaucoup pour porter secours aux blessés pendant la guerre de 1870. Il était officier de la Légion d'Honneur.

Ernest Feydeau, né en 1821, est mort à Paris le 28 octobre dernier. C'était un des romanciers les plus féconds de notre époque. Il a aussi écrit plusieurs essais historiques assez goûtés.

NOUVELLES ET FAITS DIVERS.

BULLETIN DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Collège de Punalou, îles Sandwich.—L'éducation américaine domine aux îles Sandwich. On n'enseigne pas seulement aux jeunes filles, l'histoire, la géographie, la musique, le chant, le dessin, la couture ; on s'applique surtout à en faire des femmes pratiques, capables de bien diriger une maison. Un détail, entre autres, en dira plus long à ce sujet. Chaque quinzaine, le directeur du collège désigne un certain nombre de jeunes filles, à tour de rôle, pour diriger l'établissement sous le contrôle supérieur de la directrice. Elles sont respectivement chargées de ce qui est à proprement parler le ménage. Elles donnent les ordres pour les repas, surveillent la cuisine, font elles-mêmes les entremets, les plats doux, les gâteaux. Les achats leur sont confiés ; elles mettent le couvert, veillent à l'entretien du linge, ont la haute main sur les domestiques, et sont reponsables de la bonne tenue de l'établissement. Chaque élève fait son lit, sa chambre, la balaye et la tient en ordre. Une fois par mois, le directeur et la directrice reçoivent dans la soirée les visiteurs, parents ou amis, qui viennent d'Honolulu. Une fois par an a lieu l'examen général. Le public y est invité. Cet examen, qui dure trois jours consécutifs, de dix heures du matin à six heures du soir, attire une grande foule. Le président de ce concours est d'office un des trois membres du conseil supérieur de l'instruction publique. Pendant toute la durée de cet examen, il y a table ouverte au collège. Le public y est convié. Les jeunes filles servent elles-mêmes les invités, leur font les honneurs de la maison, et cherchent à se surpasser dans la confection des gâteaux qu'elles leur offrent. C'est un concours culinaire pour lequel elles se passionnent tout autant que pour l'autre.

Le jardinage, la culture des fleurs occupent la plus grande partie de leurs récréations. Toutes les chambrettes sont égayées et embaumées par les bouquets qu'elles arrangent avec art. L'équitation et la natation font partie de l'éducation.

Hélas ! quelle différence dans l'éducation de nos jeunes filles qui ne savent que broder des couvertures de chaises et garnir des chapeaux.—*Tour du Monde.*

BULLETIN DES LETTRES.

La littérature française.—On lit, dans le *Courrier des Etats-Unis* :

Il y a tant d'ignorance et tant d'outrecuidance en général dans les appréciations sur la France qui se publient en ce pays, que nous éprouvons un véritable bonheur quand nous y trouvons des défenseurs éclairés. Une occasion précieuse se présente et nous nous empressons de nous en emparer. L'*Enquirer* de Cincinnati, qui n'est que l'écho de bon nombre de journaux allemands et américains, avait publié les lignes suivantes :

« Que la littérature des Français soit inférieure à celle des Anglais et des Allemands, c'est ce que nous croyons religieusement. Où les Shakspeare où le Goethe français ? »

Ce n'est pas nous qui nous chargeons de réfuter cette prétentieuse apostrophe ; c'est le *Times*, de Cincinnati, qui répond en ces termes :

Très-joli, en vérité, si l'on considère le fait que les Anglais n'ont pas eu de littérature du tout avant que la France ne leur eût envoyé des semences littéraires avec l'invasion normande ; que la langue même dans laquelle ils écrivent est plus française que saxonne, et que le premier éclat véritable de la littérature et de l'art anglais, commençant au règne du Prince Noir, n'était qu'une copie—et une copie minutieuse—des auteurs et artistes français. La comparaison est très jolie aussi pour les lettres allemandes, si l'on réfléchit que la littérature de ce pays est la

plus moderne de toutes les nations civilisées de l'Europe et ne remonte qu'à bien peu de générations.

La littérature combinée du monde entier ne produit pas un plus brillant écrivain de noms que celle de la seule France—dont l'éclat éblouit non-seulement par ses rayons directs, mais par la lumière qu'ils répandent sur les pages d'autres pays. Citons quelques-uns de ces noms éclatants. Où trouverons-nous des romans plus exquis, une imagination plus audacieuse et des œuvres mieux ciselées que dans les travaux des trouvères et des troubadours des onzième et douzième siècles—époque à laquelle l'Allemagne et l'Angleterre étaient aussi dépourvues de littérature que le chaos l'était de châteaux ? Les *lais d'amour* de la langue d'oc et les romans émouvants en langue d'oïl n'ont pas de rivaux dans la poésie du monde du moyen-âge. Dans la poésie épique aussi la France a devancé de plusieurs siècles toutes les autres nations modernes, témoin *L'Histoire de la prise de Troie* écrite par M. St. Maure en 1160, et le *Roman d'Alexandre* par du Cors en 1180. L'histoire en prose également apparaît bien plutôt que chez les nations contemporaines dans la brillante *Chronique de la conquête de Constantinople* de Villehardouin, écrite en 1207. Les *Mémoires* de Joinville sur le bon Louis IX restent encore aujourd'hui presque sans égaux en biographie pour la simplicité attachante du récit et les *Chroniques* de Froissart ont été pendant cinq siècles entiers le dictionnaire des historiens et des romanciers.

Si nous passons à la renaissance religieuse et littéraire du seizième siècle, nous trouvons les noms de Rabelais, Montaigne, Amyot, Marot, Ronsard, Malherbe, Voiture et du grand Calvin. Encore un siècle, et nous découvrons un monarque littéraire fièrement debout en présence d'autant de Shakespeare et de Goethe qu'il vous plaira,—Pierre Corneille, le premier, le plus grand écrivain tragique que le monde ait jamais produit. Autour de lui brillent comme une auréole de gloire la logique brillante de Descartes, l'éloquence sacrée et pathétique de Bossuet, le style artistique de Fléchier, les sermons incomparables de Bourdaloue et Massillon. La tragédie se politise avec Racine, la comédie creuse de nouveaux sillons avec Molière et la fable fleurit avec LaFontaine. Ombres des Muses, quels noms se suivent et se pressent ! étoiles du firmament littéraire devant lesquelles le génie du reste de l'Europe pâlit dans sa lueur obscure : Fénelon, LaRochefoucauld, LaBruyère, Vertot, Fleury, le cardinal de Retz, madame de Sévigné, Malbranche.

Tournons encore un feuillet du temps, voici une autre réunion de soleils étincelants, les philosophes géants du dix-huitième siècle. Le monde fait écho à la seule mention de leurs noms, Montesquieu, Voltaire, Rousseau, Buffon. C'était là les grands maîtres, et parmi leurs nombreux disciples beaucoup sont presque aussi grands qu'eux, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, Condillac, Condorcet, Crébillon, LeSage, Beaumarchais, Chateaubriand, de Staël. Franchissons une autre époque, et saluons Lamarthine, Hugo de Vigny, Scribe, George Sand, Balzac, Soulié, Karr, Béranger, de Musset. Enfin, le grand et incomparable cycle historique et critique qui nous donne Guizot, Taine, Thierry, Sismondi, Michelet, Martin, Littré, Thiers, Mignet, Louis Blanc.

Inférieure à la littérature anglaise et allemande, vraiment ! On peut prendre dans ces pays des exemples individuels que la France ne surpasse peut-être pas ; mais son catalogue complet est aussi supérieur aux leurs que sont les talents d'une femme du monde à ceux d'une petite fille à l'école.

BULLETIN DE LA GÉOGRAPHIE.

Nouveau lac dans le Nord.—Plusieurs journaux parlent de la découverte qu'on aurait faite d'un nouveau lac aussi grand que le lac Ontario, plus loin que la hauteur des terres, sur le territoire de la baie d'Hudson. On dit qu'il se décharge dans la rivière Mistassini, ce qui nous semblerait difficile puisque cette rivière coule sur le versant sud de la hauteur des terres et vient se jeter dans le lac St. Jean. Quoiqu'il en soit on dit que cette mer intérieure est bordée, d'un côté, par de magnifiques forêts et que ses environs sont très-riches en gisements de mercure, de cuivre et d'argent. Le nouveau lac se trouverait situé, suivant les indications que nous avons reçues, entre les 51e et 52e parallèles nord vers le 70e degré de longitude ouest.

BULLETIN DE L'HISTOIRE NATURELLE.

Un monstre marin.—« Poisson du diable aperçu sur les côtes de Terre-Neuve. »

« Un correspondant de Terre-Neuve donne à un journal de New-York quelques détails sur l'apparition d'un poisson monstrueux aperçu il y a quelque temps par deux pêcheurs. Il y a deux jours, dit-il, deux de nos pêcheurs allaient dans une chaloupe

poursuivre leur vocation dans la Baie Conception, à une petite distance de la Crique Portugal. Tout-à-coup ils aperçurent une masse noire et informe flottant à la surface de l'eau, à une courte distance de leur embarcation. Ils s'en approchèrent et conclurent que c'était un immense ballot de marchandises, qui faisait peut-être partie de la cargaison de quelque navire naufragé ; ils croyaient avoir fait une découverte précieuse, qui leur rapporterait bien des chelins. L'un d'eux frappa l'objet de sa gaffe, lorsque la masse noire s'anima tout-à-coup, s'ouvrit comme une espèce de parapluie monstre sans manche, et les pêcheurs stupéfiés, regardaient le visage plein d'intelligence et aussi de férocité, une paire d'yeux verts affreux fixés sur eux, et un vaste bec de perroquet qui semblait s'ouvrir dans le but de les engouffrer. Les pêcheurs terrifiés étaient tellement fascinés par cette horrible apparition qu'ils semblaient impuissants. Les yeux du monstre étaient démesurément grands et proéminents, clairs et en apparence luisants de rage. Avant que les pêcheurs eussent pu faire aucun effort pour s'échapper, le monstre, qui n'était plus qu'à quelques pieds de la chaloupe, parut s'ouvrir, et tout-à-coup il s'éleva d'autour de sa masse plusieurs bras cherchant à aborder la chaloupe et à l'envelopper de leurs plis livides. Si ces bras souples et visqueux, avec leur mortelle puissance d'adhésion, avaient pu se fixer sur l'embarcation ou sur les hommes, rien n'aurait pu les sauver de la destruction, car une fois que les sucoirs dont ils sont pourvus sont pris rien ne les en pourrait arracher. Ils auraient été, en un instant, amenés à la portion du bec puissant qui était prêt à se darder sur eux. Rien qu'un des bras les plus longs n'atteignit la chaloupe, et vû sa longueur, passa par dessus et outre. Vif comme l'éclair, l'un des hommes saisit son tomahack, et d'un seul coup sépara le bras cadavérique qui s'était abattu sur la chaloupe pour la détruire. Le monstre ne laissa échapper aucun cri de douleur et disparut sous l'eau ; et les pêcheurs qui venaient ainsi d'échapper à une horrible mort se trouvaient en possession du bras amputé, trophée sans précédent, car je ne pense pas que rien de pareil soit jamais arrivé.

“ La partie du bras amputée fut expédiée à St. Jean de Terre-neuve ; je viens de l'examiner. Il mesure dix-neuf pieds de long, est coriace et fibreux, mais n'est pas plus épais que le poignet d'un homme. Le pêcheur qui a fait l'opération plus haut relatée déclare qu'au moins six autres pieds du bras sont restés au corps du monstre. Quelle est la grosseur du monstre ? Les pêcheurs disent que sa longueur est d'au moins quarante pieds, mais il faut considérer qu'ils étaient sous l'effet d'une grande frayeur. C'est une exagération, et je crois que le corps de ce poisson est petit en proportion de ses bras. Le bras coupé est d'une couleur livide, pointu à l'extrémité, où il est couvert de rangées de sucoirs cartilagineux, cornus, et grands comme des 25 cents. — (*Moniteur acadien.*)

BULLETIN DES SCIENCES.

Le gulf-stream — Depuis longtemps les savants ont dit qu'il existait un grand courant océanique des tropiques au pôle. Qu'ainsi les eaux échauffées et dilatées du golfe du Mexique forment un large courant qui gagne le pôle en longeant les côtes occidentales d'Europe. Les vaisseaux qui font voile d'Amérique en Europe tâchent de prendre ce courant, et ceux qui reviennent d'Europe tâchent de l'éviter. L'existence et les lois de ces courants ont été démontrées par l'expérience suivante faite devant la Société Royale de Géographie de Londres : On a rempli d'eau une boîte de six pieds de long, sur un pied de profondeur et un pouce de largeur ; les côtés intérieurs étaient revêtus de glaces à miroir. A une extrémité on a mis un morceau de glace pour marquer le pôle arctique et ses froids éternels, à l'autre bout était une barre de métal échauffée par une lampe à alcool et représentant la chaleur tropicale qui s'exerce dans le golfe du Mexique. L'eau du pôle froid fut colorée en bleu, celle de l'autre pôle en rouge. L'eau bleue, en contact avec la glace, gagna le fond du vase, puis se mit à s'avancer vers le pôle chaud en s'élevant peu à peu. L'eau rouge, dilatée par la chaleur se mit en marche vers le pôle froid, à son tour gagna le fond et revint par-dessous au pôle chaud. Ainsi fut démontré le grand courant de l'Océan : l'eau chauffée par le soleil tropical dans le golfe du Mexique s'épand à la surface de l'Océan, jusqu'au pôle arctique, là se refroidit et revient par-dessous au golfe du Mexique par un courant incessant. Comme ce courant gagne le pôle en longeant les côtes d'Europe et revient en cotoyant celles d'Amérique, on a l'explication pourquoi nos pays sont plus froids que ceux de l'Europe sous les mêmes parallèles. — *Extrait.*

Trop chauffer les appartements pendant l'hiver. — On a le tort de chauffer beaucoup trop les appartements pendant l'hiver ; l'usage des poêles et la facilité avec laquelle on obtient promptement une chaleur élevée, en sont la cause. Il ne faut pas que la température soit trop élevée dans les appartements, et en hiver notamment elle ne doit pas dépasser 15 degrés centigrades. La science démontre que, pendant les plus grands froids, il est même plus hygiénique de ne pas tenir le thermomètre au-dessus de 12 à 14 degrés. Dans les salles d'hôpitaux et dans les chambres des malades, on veille à ce que cette température ne soit jamais dépassée.

Les chambres à coucher, et principalement les appartements des enfants, doivent être à une température assez basse. Il est même prudent de n'y faire que rarement du feu, surtout pendant la nuit.

Mais une mesure de précaution que nous devons rappeler, c'est celle si universellement négligée de renouveler chaque jour, quelque temps qu'il fasse, l'air de tous les appartements. — (*Gazette des Campagnes.*)

Une mer dans le désert. — La presse s'est beaucoup occupée il y a quelque temps d'un projet de feu M. Babinet, qui ne tendait à rien moins qu'à changer complètement le climat actuel de l'Europe occidentale en faisant arriver jusque sur ses côtes une branche du grand courant atlantique, le Gulf-Stream.

Voici maintenant le “ Journal officiel ” qui lance l'idée d'un projet non moins grandiose, mais beaucoup plus sérieux. Il s'agirait de créer une mer intérieure dans le Sahara Algérien. Un nivellement géodésique fait par le capitaine Roudaire et le calcul des différences de niveau ont donné les résultats suivants :

Le lit du chott Mel Rhir, espèce de lagune salée qui couvre une immense superficie de terrain dans le Sud de la province de Constantine, est à 26 mètres 89 au-dessous du niveau de la Méditerranée. A son bord occidental, ce lit s'incline vers l'Est, suivant une pente de deux mètres 20 à 0 mètres 25 par kilomètres de telle sorte qu'à quatre ou cinq kilomètres du bord on se trouve à 28 mètres au-dessous du niveau de la mer. Le capitaine Roudaire rédige actuellement un mémoire qui ne laissera subsister aucun doute sur l'exactitude de ces résultats ; il ne voit, en outre, aucun accident de terrain sérieux entre la série des chotts qui se prolongent bien au-delà de la frontière tunisienne.

La société de géographie de Paris vient d'appeler l'attention du gouvernement tunisien sur ce sujet, en lui demandant qu'il soit procédé à un nivellement entre le golfe du Gebés et le chott Faraoun qui termine la série des lacs intérieurs. Si, comme tout permet de l'espérer, ce nivellement s'exécute et s'il établit un abaissement de ce dernier chott au-dessous du niveau de la Méditerranée, la possibilité d'une mer intérieure à l'aide d'un canal praticable entre le golfe de Gebés et le lac Faraoun serait, dès à présent, dit le capitaine Roudaire, aux trois quarts démontrée.

Il est difficile d'imaginer, dit le *Journal Officiel*, quelles transformations merveilleuses l'ouverture de cette mer apporterait dans cette région, qui est une des plus désolées et des plus infécondes de l'Afrique septentrionale, surtout quand on pense que ce projet gigantesque en apparence serait réalisé à très peu de frais.

Il paraît certain, du reste, que cette mer intérieure a déjà existé jadis. De nombreux témoignages recueillis dans l'antiquité en font foi. — *Extrait.*

Nouvelle méthode pour calculer les intérêts. — Un correspondant du *Constitutionnel* expose, dans les termes suivants, une nouvelle méthode pour calculer les intérêts :

“ On voit sur le dernier numéro du *Journal de l'instruction publique* un extrait de la *Gazette des campagnes* qui donne une excellente manière pour trouver l'intérêt sur un capital quelconque pour un nombre de jours.

On voit encore dans le “ *Traité de calcul mental* ” de F. E. Jumeau inspecteur d'écoles (No. 46, page 88) une règle pour trouver l'intérêt d'une somme quelconque pour un nombre quelconque de jours.

Ces deux manières de calculer les intérêts font l'une et l'autre mention de onze différents taux et donnent un nouveau diviseur à chaque opération nécessaire à la solution d'un problème.

Loin de déprécier l'excellence ou le mérite de ces méthodes certainement très-utiles aux commerçants et surtout aux financiers qui ne se servent pas des *tables d'intérêt*, ne pourrait-on en adopter une autre plus facile, plus commode, vu qu'elle est, dans tous les cas, plus uniforme et plus en harmonie avec les

règles de l'enseignement ? Je la soumetts tout particulièrement à la considération comme à l'expérience de Messieurs les instituteurs, je crois qu'ils la trouveront un peu plus en rapport avec le degré de mémoire ou d'intelligence des jeunes élèves confiés à leurs soins.

« Cette méthode que je vais exposer n'exige qu'un seul et même diviseur, quel que soit le taux de l'intérêt et quel que soit le nombre de jours. La voici :—Etant donné le capital, le taux et le nombre de jours—... multipliez le capital par le nombre de jours—biffez le chiffre des unités du produit, puis divisez par 6... le quotient donnera l'intérêt sur le capital au taux de 670...

Si le taux est au-dessus ou au-dessous de 670—multipliez l'intérêt trouvé au taux 670 par le chiffre exprimant le taux quel qu'il soit, et divisez le produit entier par 6. De cette seconde opération résultera un quotient qui donnera exactement l'intérêt cherché au taux et pour le nombre de jours donnés—Voilà tout....

Maintenant prenez un problème. Faites sur ce problème l'application des trois différentes méthodes dont on vient de parler. Comparez, vérifiez vos opérations, vous jugerez alors laquelle des trois méthodes est la plus simple, la plus uniforme et par conséquent la plus facile à comprendre et à retenir surtout pour des jeunes commençants dont la mémoire est souvent en défaut.

Je ne prétends pas, M. l'éditeur, m'attribuer le mérite ou l'invention de cette infaillible méthode pour trouver l'intérêt pour un nombre de jours à n'importe quel taux, méthode générale et sans exception.

Mon but principal est uniquement d'en montrer l'utilité pour le plus grand avantage des élèves de nos institutions primaires et pour le bon plaisir des gens d'affaires et autres qui voudront en profiter."

BULLETIN DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE.

Commerce interprovincial.—On lit dans la *Minerve* :

En 1867, quelques citoyens de Québec, hommes d'énergie et d'entreprise comme en possède trop peu la capitale provinciale, jugèrent que l'établissement d'un nouvel ordre de choses, l'union des provinces britannique, ferait naître un nouveau commerce entre ces provinces qui jusqu'alors étaient restées isolées les unes des autres.

Avant la Confédération il n'y avait nulle relation commerciale entre notre province de Québec et le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse. Quelques goélettes de Québec ou de Montréal partaient chaque année pour acheter sur les marchés des provinces maritimes un peu de poisson et d'huiles, et c'est à cela que se réduisait le commerce.

Les temps ont bien changé depuis que les hommes prévoyants dont nous venons de parler, ont eu la féconde pensée d'établir une ligne de steamers destinée à nous mettre en relations suivies avec les ports des provinces maritimes. Le commerce a décuplé, il est fast rénumérateur et promet de suivre une progression ascendante.

En 1867, la *Compagnie des steamers du Golfe* qui a créé ces nouvelles relations commerciales, ne possédait qu'un seul steamer et aujourd'hui elle fait naviguer une flotte de sept navires à vapeur, qui déjà ne peuvent plus répondre aux exigences toujours croissantes du commerce.

La longueur du chemin parcouru de 1867 à 73, c'est-à-dire en sept années, est énorme, surtout si l'on considère qu'à ses débuts la compagnie a eu à lutter contre une série d'infortunes. Elle n'était pas riche en steamers lorsque le *Gaspé* fut jeté à la côte et lorsque le *City of Quebec* coula en mer à la suite d'une collision avec le steamer d'Allan le *Germany*.

Malgré ces malheurs, la compagnie ne perdit pas courage et grâce à son énergie, elle compte aujourd'hui dans sa flotte le *Secret* et le *Miramichi* qui font le service de la malle et transportent les passagers, le *Flamborough* et le *Hadji* qui apportent dans notre port le charbon des provinces maritimes, le *Georgia*, l'*Alhambra*, le *Pictou* qui viennent prendre à Montréal les produits de notre industrie et la farine dont ont besoin la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. A l'heure qu'il est, on construit en Angleterre, pour le compte de la compagnie, deux nouveaux steamers que nous verrons dans notre port l'été prochain. Ils partiront d'ici le mardi et le vendredi de chaque semaine pour transporter les voyageurs et les marchandises dans les ports du golfe St. Laurent.

Avant la confédération, les provinces maritimes tiraient des Etats-Unis les farines, les blés, les viandes, etc., que nous leur fournissons aujourd'hui. En retour ils n'ont pas peu de choses à nous offrir : l'huile, le poisson, mais surtout du charbon que

l'on commence à consommer en grande quantité dans notre province.

Le nombre des voyageurs qui vont demander aux plages du golfe des distractions ou de la santé est maintenant considérable.

La Compagnie des steamers du golfe fondée pour établir de nouvelles relations commerciales entre Québec et les ports des provinces maritimes a jugé à propos après sa seconde année d'existence d'envoyer des steamers à Montréal. Elle a trouvé tout l'encouragement auquel elle avait droit, et nous croyons que ses sept steamers qui viendront dans notre port l'an prochain, n'auront pas à se plaindre de nous.

Nous félicitons les directeurs de cette compagnie de leur succès. Ils ont eu raison de compter sur la parole des pères de la Confédération, qui disaient dès 1865, que l'union des provinces élargirait notre horizon commercial et deviendrait une source de prospérité et de richesses.

—Une cargaison de viande vient d'être expédiée d'Australie en Angleterre, et, pour la conserver durant la traversée, on n'a eu recours à aucun agent antiseptique. Le bœuf et le mouton furent transportés à bord directement de la boucherie, puis jetés dans un réservoir en fer, sans s'occuper de les y placer d'une façon particulière. Ce réservoir était renfermé dans un réceptacle plus grand, et sur le couvercle du premier on disposa de la glace obtenue par un procédé artificiel. L'eau qui s'écoule quand la glace fond était recueillie pour être de nouveau convertie en glace par le même procédé. L'appareil en usage se trouvait dans une espèce de puits pratiqué entre le pont supérieur et la cale, et des couches de sciure de bois et autres matières non-conductrices servaient à le protéger. On assure que la viande ainsi traitée s'est gardée jusqu'à 85 jours durant, sans rien perdre de ses propriétés ordinaires, et sans aucunement se décomposer.

Les pêcheries.—Le *Islander*, de l'île du Prince-Edouard, dit que les pêcheries cette année, ont été extraordinairement productives. Presque tous les grands centres de pêche, autour des rives de l'île, ont partagé la prospérité générale. Le temps a été extrêmement favorable pour la préparation de la morue, en sorte que le poisson sera dans une excellente condition. Les nouvelles du Labrador sont aussi très-favorables, et si la pêche d'automne du hareng est abondante, un voyage y sera on ne peut plus lucratif. D'après le même journal, on a pris une grande quantité de saumons.—*N. Canadien*.

Fabrique de velours de soie à St. Jean.—M. Mathevon, industriel français établi depuis quelque temps à Montréal, se trouvait à St. Jean ces jours derniers pour y sonder le terrain et voir s'il lui serait possible d'y réaliser un projet dont il a, en effet, fait part à quelques uns de nos principaux concitoyens. Il ne s'agit ni plus ni moins que d'un établissement pour fabriquer le velours de soie.

C'est encore là une industrie toute nouvelle dans le pays et qui ne peut manquer de réussir moyennant une certaine somme de bonne volonté.

Il est de fait que la question pécuniaire, qui certes mérite la considération dans une affaire comme celle-ci, semble assez facile à résoudre. Un capital souscrit de \$20,000 dont une part seulement serait payable comptant, suffirait pour mettre en opération une douzaine de métiers, nombre qui ne pourrait que se décupler en fort peu de temps. M. Mathevon prendrait lui-même des parts au montant de \$4,000 dans le fonds—social de la compagnie qui serait fondée à cette fin, on ferait venir immédiatement de France l'outillage voulu, et les opérations commenceraient le printemps prochain.

D'après ce que nous avons pu voir le projet est quelque chose de réalisable et offre des garanties réelles de succès. En avant donc, et à l'œuvre.—*Fr. Canadien*.

L'industrie à Chicago.—Un correspondant résume comme suit l'état de l'industrie à Chicago :

Classe I. Manufactures de fer.—Capital, \$13,500,000 ; employés, 9623 ; gages, \$7,250,000 ; productions, \$2,103,000

Classe II. Manufactures de bois :—Capital, \$9,100,000 ; employés, 9170 ; gages, \$5,672,195 ; production \$18,607,000.

Classe III. Manufactures de fer et de bois :—Capital, \$6,112,500 ; employés, 4,816 ; gages, \$3,356,000 ; production, \$17,419,000.

Classe IV. Manufactures de métaux autres que le fer.—Capital, \$2,770,000 ; employés, 1640 ; gages, \$1,320,000 ; production, \$8,500,000.

Classe V. Manufactures de cuir.—Capital, \$3,730,000 ; employés, 2395 ; gages, \$1,525,280 ; production, \$6,967,000.

Classe VI. Distilleries, brasseries, etc.—Capital, 2,760,000 ; employés, 512 ; gages, \$489,000 ; production, \$9,130,000.

Classe VII. Tailleurs de pierre, briquetiers, etc. :—Capital, \$3,691,200; employés, 4748; gages, \$3,725,700; production, \$7,886,600.

Classe VIII. Produits chimiques.—Capital, \$2,776,000; employés, 1850; gages, \$876,000; production, \$8,145,000.

Classe IX. Diverses manufactures :—Capital, \$9,574,410; employés, 15280; gages, \$4,270,555; production, \$21,968,000.

En faisant le total on arrive aux chiffres suivants :

Nombre de manufactures.....	730
Employés	50,734
Capital.....	\$54,013,910
Gages.....	28,528,730
Production	130,745,000

Le progrès de l'industrie ont été extrêmement rapides dans la capitale de l'Ouest. En 1860, il n'y avait que 129 fabriques dans cette ville, et aujourd'hui, elle s'enorgueillit d'en compter 730, dont 189 établies depuis 1870. L'Ouest est évidemment destiné à devenir un grand centre manufacturier en même temps qu'agricole et à éclipser dans un avenir prochain toutes les autres parties des Etats-Unis.—*N. Canadien*.

La fabrication du papier.—Depuis l'introduction en Europe du papier fabriqué avec du coton, sa fabrication s'est accrue au point de remplacer tout à fait, aujourd'hui, le papyrus des anciens. On fabrique maintenant le papier au moyen de diverses substances, telles que la laine, le coton, le lin, le chanvre, la paille, etc., et un statisticien américain, le Dr. Albinus Rudel, évalue la production annuelle, dans toutes les parties du monde civilisé, à 1,800,000,000 lbs. Cette quantité est fournie par 3,960 fabriques, qui emploient 90,000 hommes et 180,000 femmes, sans compter les 100,000 hommes occupés à ramasser et assortir les guenilles. Lorsqu'elles sont en pleine opération, ces fabriques représentent une valeur annuelle de pas moins de \$280,000 en or, et la valeur du papier manufacturé est chaque année de \$195,000,000 en or. Les Etats-Unis, dont la population s'élève à 39,000,000 d'âmes, en fabriquant annuellement pour leur part, 373,000,000 lbs., mais la consommation excède cette quantité par 3,000,000 lbs., lequel déficit doit être comblé par l'importation.

Chaque américain se sert annuellement de 10½ lbs. de papier, tandis qu'il ne s'en emploie que 2 lbs. par tête au Mexique et dans l'Amérique Centrale, et 5½ lbs. dans l'Amérique Britannique. Quant à l'Europe, la dépense de papier est de 11½ lbs. par tête dans la Grande-Bretagne, 8 lbs. dans l'Allemagne, 7½ lbs. dans la France, 3½ dans l'Autriche et l'Italie, 1½ lb en Espagne, et 1 lb. seulement dans la Russie. Le tiers de cette énorme quantité de papier se dépense en affiches, pour envelopper, etc., la moitié est requise par les imprimeries, et le sixième qui reste sert pour écrire. En Europe, 5 lbs de papier, 5 exemplaires de journaux et 10 lettres, représentent en moyenne la dépense individuelle qui s'y fait du papier. Le Dr. Rudel établit comme suit la distribution de la quantité qui s'en fabrique tous les ans : Bureaux des gouvernements, 200,000,000 lbs.; écoles, 180,000,000 lbs.; commerce, 240,000,000 lbs.; établissements industriels, 180,000,000 lbs.; correspondance privée, 100,000,000 lbs.; impressions, 900,000,000 lbs.; en tout, 1,800,000,000 lbs.—(Traduit du *Scientific American* par la *Gazette de Sorel*)

BULLETIN DES CONNAISSANCES UTILES.

Comment conserver les pommes en hiver.—Une publication américaine suggère la manière suivante de conserver les pommes durant l'hiver : "La méthode en usage parmi la plupart des cultivateurs, consiste à les entasser, comme des patates, dans une cave ou cellier. De cette façon, non-seulement ils perdent beaucoup de temps, mais aussi une grande quantité de pommes, sans compter que le peu qu'ils en conservent jusqu'au printemps, est en mauvaise condition. On peut garder les pommes dans des barils tout à fait ouverts, mais le moyen le plus efficace et le moins coûteux, c'est de les tenir dans des boîtes confectionnées de la manière suivante : Prenez des planches de même longueur, à peu près trois pieds; ayez soin que tous les bouts soient de dix ou douze pouces de long; puis clouez vos planches par le fond et sur les côtés, en laissant un jour suffisant pour les besoins de la ventilation. A mesure que vous cueillez les fruits, mettez-les avec précaution dans ces boîtes, et déposez celles-ci l'une sur l'autre dans un appartement affecté à cette fin. On peut les examiner de temps à autre sans trop de frais. Quand vient le moment de les expédier, il ne reste plus qu'à clouer une planche pour les recouvrir. Il importe de voir à ce qu'une fraîcheur continue règne dans l'appartement où l'on conserve les pommes."—*Gazette de Sorel*.

Pour ramener le beurre.—Si vous avez du beurre qui sente le fort, oupez-le en petits morceaux, et mettez-le dans une barète où vous

verserez en même temps quelques pintes de lait nouveau ou de lait-de-beurre frais, c'est-à-dire qu'on vient de séparer du beurre; laissez le tout quelque temps sans y toucher, puis barattez légèrement, et après un nouvel intervalle de repos barattez plus fort et jusqu'à ce que le beurre se sépare parfaitement du lait; alors ajoutez une moyenne cuillerée de salpêtre bien pulvérisé, un ¼ lb. de sucre en pain et ce qu'il faut de sel. Travaillez le tout ensemble comme il faut, et, cette opération terminée, déposez le beurre dans une jarre avec de la saumure en quantité suffisante.—*Gazette de Sorel*.

BULLETIN DES STATISTIQUES.

Clôture de la navigation.—On peut regarder la saison de la navigation comme virtuellement terminée. Les navires océaniques sont tous partis; les bateaux de Québec sont allés prendre leurs quartiers d'hiver à Sorel et les bateaux du marché n'ont plus qu'un ou deux voyages à faire. Il reste dans le port quelques goëlettes et chalands chargés de bois ou de poisson qui disposent de leurs cargaisons et se hâtent de quitter.

Le tableau suivant indique la date de la clôture de la navigation pour les bateaux qui voyage entre Montréal et Québec depuis vingt ans :

Année	Date du dernier voyage
1854.....	2 Décembre
1855.....	28 Novembre
1856.....	30 do
1857.....	5 Décembre
1858.....	14 do
1859.....	8 do
1860.....	1 do
1861.....	3 do
1862.....	4 do
1863.....	2 do
1864.....	1 do
1865.....	2 do
1866.....	3 do
1867.....	22 Novembre
1868.....	25 do
1869.....	26 do
1870.....	26 do
1871.....	26 do
1872.....	24 do
1873.....	15 do

—*Négociant canadien.*

Statistique de la guerre de 1870.—Dans le procès Bazaine, il y a le chapitre des *Communications*, contenant une nombreuse série de chiffres à propos des munitions d'artillerie. On y remarque quelques détails intéressants; il y a, en particulier, le relevé du nombre de coups de canon tirés dans les grandes batailles des trois dernières guerres de 1859,—1866,—1870.

A Saffrino, l'artillerie française, avec 300 pièces, tira 16,000 coups de canons, soit 53 coups par pièce. Les Autrichiens, qui avaient 368 pièces, ne tirèrent que 10,000 coups, soit 29 boulets seulement par pièce.

En 1866, à Sadowa, l'artillerie autrichienne, avec 900 pièces, tira 36,200 coups, soit 41 coups par pièce. Les Prussiens, avec 672 pièces, lancèrent 46,000 obus, shrapnels ou boîtes à mitraille, soit 68 coups pièce.

A Gravelotte nous tirâmes, avec 43 bouches à feu, 26,000 coups canon, et les Prussiens, avec 221 pièces, 21,000 coups.

A Amanvillier, nos canons, au nombre de 456, tirèrent 22,000 obus, soit 48 coups par pièce, et les Prussiens, avec 616 pièces, lancèrent sur nos troupes 35,000 obus, soit 56 par pièce.

Ce fut à Gravelotte que se fit la consommation la plus considérable de munitions chaque pièce tira en moyenne 94 coups.

Le charbon en Angleterre.—La consommation du charbon en Angleterre nécessitée par la production du gaz d'éclairage, s'élève annuellement à quatorze millions de tonneaux, évalués à \$60,000,000. L'extraction totale du charbon, dans le pays, est de deux cents millions de tonneaux par année.

Ce que la côte du Pacifique a produit de métaux précieux.—Un journal de la Californie, le *Morning Call*, publie d'intéressantes statistiques sur la merveilleuse production des métaux précieux qui a rendu la Californie si célèbre depuis 25 années.

D'après le dernier rapport officiel, les monnaies qui ont été frappées aux Etats-Unis, depuis 1848, représentent un chiffre de \$800,320,909.16; et l'on ignore peut-être que plus de \$717,000,000 de tout l'or et l'argent monnayés aux Etats-Unis, depuis la guerre de l'Indépendance, provient des placers de la Californie, du lit des rivières et des montagnes de cette vaste contrée.

Écoutez ce que dit ce journal :

“ La production totale de l'or et de l'argent sur cette côte depuis 1848 a été de \$1,558,979,373—une somme dont on peut à peine se faire une idée, qui représente le tiers de tout l'or et l'argent du monde entier, et la moitié de tout ce qui existe sous forme de monnaie. Dans cette somme, l'or figure pour un milliard 339,525,580, et l'argent pour \$219,453,793, provenant en grande partie, de la célèbre veine Comstock, de Virginia. Deux tiers de la production totale—\$1,094,919,098—appartiennent à la Californie ; la production du Nevada est représentée par le chiffre de \$198,737,793, presque tout argent ; les veines et ravines du Montana ont donné \$117,942,156 ; l'Idaho vient ensuite avec \$55,569,610 ; puis l'Orégon et le territoire de Washington, avec \$24,519,966 ; l'Utah suit avec \$19,191,020, principalement argent, produit de ces trois dernières années seulement ; et enfin l'Arizona, le Wyoming, le Nouveau-Mexique et la Colombie britannique fournissent entre eux la balance, \$18,099,751.

“ Nous donnons aussi le chiffre de ce qui a été frappé à San Francisco depuis 1859. Ce chiffre ne représente que ce qui est arrivé ici par le canal des Compagnies d'express, c'est-à-dire une portion seulement de la production de l'époque, car il est évident que des sommes pour un chiffre considérable ont été importés par les particuliers ; en outre, depuis que le chemin de fer transcontinental est terminé, de grandes quantités de métaux précieux ont été expédiées directement dans l'Est, sans passer par San Francisco.

“ Qu'est devenue cet immense quantité d'or et d'argent ? Près des deux tiers de la production totale—\$1,027,652,722—ont été expédiés par mer à l'étranger. \$40,000,000 ou \$50,000,000 de l'autre tiers sont supposés se trouver en circulation sur cette côte ; \$60,000,000 ont été portés dans l'Est par la poste ou l'express ; enfin, partie du reste a été payée en droits de douane au gouvernement fédéral, et l'autre partie, après avoir été monnayée, s'est trouvée emportée hors de l'Etat par des particuliers.”

BULLETIN DE L'ARCHÉOLOGIE.

Exemplaire manuscrit de l'Évangile.—Le musée royal d'Athènes vient de retrouver un exemplaire manuscrit de l'Évangile. Il porte la date 480 après Jésus-Christ.

Industrie des anciens.—On vient de trouver en Égypte des momies qui avaient les dents remplies d'or, et à Quito on a fait la découverte d'un squelette dont les dents étaient rattachées à l'os de la joue avec un fil d'or.

Dans les ruines de Ninive, Layard a trouvé de splendides miroirs.

L'entrée des enfers.—M. Henri Johanne vient de publier à Paris un curieux travail sous le nom de : *Une Descente aux Enfers*. Il a suivi pas à pas la description que dans son *Énéide*, Virgile fait de l'Averne, et il en conclut qu'il a peint son enfer d'après nature. Le chanoine Jorio avait déjà autrefois émis cette opinion. A la vérité, l'imagination du poète a beaucoup ajouté à la nature, comme on va voir :

On visite encore journellement la *grotta di Averno*. Bien que nous ne fussions pas munis de l'épée du pieux Enée pour nous défendre contre le Deuil, les Remords vengeurs, les pâles Maladies, la triste Vieillesse, la Crainte, la Faim mauvaise conseillère, contre la Mort et le Sommeil, son frère, en un mot contre tous les monstres insaisissables qui habitent ces lieux, nous entrâmes sans la moindre appréhension dans la grotte.

Après avoir fait, à la lueur des torches, trois cents pas dans cette spacieuse galerie qui en compte environ cinq cents, on trouve à droite un petit couloir taillé dans le roc. Il conduit à des chambres ornées de mosaïques, fort détériorées. Un homme pénètre jusqu'aux genoux dans une eau bourbeuse, et vous porte sur ses épaules au fond de la caverne. Là, le porteur entre en pourparler avec le portier, et, en dépit du prix convenu à l'avance, cherche à spéculer sur votre position délicate. Mais un peu de fermeté fait trembler le plus fier paysan napolitain.

Revenons sur nos pas, faisons le tour de la colline et gagnons le lac Lucrin. Nous voici bientôt en face de l'autre issue de la grotte de l'Averne, *adverso in limine* (vers 379).

Au temps du chanoine de Jorio, cette ouverture, qui regardait le lac Lucrin et la mer, était déjà fermée, comme elle l'est maintenant et le sera toujours, sans doute, car nous ne voyons pas dans quel intérêt on exécuterait dans cet endroit des travaux considérables.

Là, Virgile place un orme touffu où habitent les vains Songes, et, dans son désir de ne jamais trouver le poète en défaut, le vénérable chanoine fait observer qu'en effet les ormes croissent volontiers sur ce revers de la colline.

C'est là également que se tiennent les Centaures, les Scyllas à double forme, Briarée aux cent bras, l'Hydre de Lerne, la Chimère, les Gorgonnes et les Harpies.

De nos jours encore, dit Jorio, on voit plusieurs grottes creusées dans le roc. Qui sait si le luxe des riches romains n'avait pas enfermé des bêtes féroces dans ces grottes, et si Virgile, en les voyant, ne les a pas, dans son élan poétique, transformées en monstres infernaux !

BULLETIN DE L'HYGIÈNE.

De la régularité dans les repas.—“ La moitié de toutes les maladies ordinaires, seraient bannies du monde civilisé, et la dyspepsie deviendrait une chose presque inconnue, si chacun ne faisait que trois moyens repas par jour à des heures régulières, sans prendre un seul atome de nourriture dans l'intervalle, qui ne doit pas être de moins de cinq heures, temps requis pour digérer la matière de chaque repas et la faire passer dans l'estomac.

“ Lorsqu'une personne mange entre les repas, la digestion des aliments que l'estomac contient déjà est suspendue, jusqu'au moment où ceux qui ont été pris en dernier lieu se trouvent dans la même condition que les premiers ; de même que si l'on introduit de la glace dans de l'eau bouillante, celle-ci cesse de bouillir et ne bout de nouveau qu'après que la glace a été entièrement fondue, et qu'elle a subi assez longtemps l'action de la chaleur pour entrer à son tour en ébullition.

“ Mais, suivant une loi naturelle, tout aliment commence à se décomposer, une fois qu'on l'a exposé quelque temps à la chaleur et à l'humidité.

“ Si deux heures après un premier repas quelqu'un en prend un second la digestion de tous ces aliments ne s'opère qu'au bout de sept heures, mais la décomposition commence auparavant, et l'on peut se faire une idée de l'état dégoûtant où se trouve l'estomac ainsi surchargé.

“ Toute la nourriture que l'estomac contient se trouvant dans cet état de fermentation qui accompagne la décomposition, elle n'est plus propre aux fins de la nutrition et à la formation d'un sang pur. Il n'est donc pas étonnant que les dyspeptiques manifestent une si grande variété de symptômes et ressentent un tel malaise dans tout le système, puisqu'ils n'ont pas une goutte de bon sang ; aussi, les nerfs, loin de puiser une nouvelle vigueur dans ce sang impur et imparfait, deviennent-ils malades. Les dyspeptiques se plaignent qu'ils ont faim, et comme des gens affamés ils sont moroses, mal à l'aise, inquiets.

“ L'estomac est muni d'un certain nombre de muscles, dont l'action est requise pendant que se fait la digestion. Mais aucun muscle ne peut fonctionner sans relâche. Le cœur lui-même est en repos un tiers du temps. L'œil ne pourrait pas faire durant cinq minutes ce qu'il fait deux fois par seconde. Les pieds et les mains doivent avoir aussi leurs intervalles de repos. Il en est de même des muscles de l'estomac, mais ils ne peuvent se reposer qu'au moment où leur coopération devient inutile, c'est-à-dire quand l'estomac n'a plus rien à digérer. Même avec cinq heures d'intervalle entre chaque repas, et en mangeant trois fois par jour, ces muscles ne cessent de fonctionner depuis le premier repas jusqu'à ce que la matière du dernier soit complètement digérée, ce qui n'a pas lieu, généralement, avant dix heures du soir. Néanmoins. Un très grand nombre de personnes ont l'habitude de manger de bon cœur une heure avant de se mettre au lit, de sorte que l'estomac est contraint de fonctionner presque jusqu'au jour, tandis que les autres parties du corps se reposent, et en outre de recommencer à l'heure du déjeuner. Il ne faut pas être surpris si l'estomac est ruiné avant le temps, et qu'il ait perdu toute sa puissance organique.”—*Gazette de Sorel*.

FAITS DIVERS.

—Que diriez-vous, dit le *Temps*, de Paris, si l'on vous apprenait que c'est l'Amérique qui, à son insu, a découvert l'Europe ? Je ne veux pas exagérer la valeur d'une ingénieuse induction, et il me suffira de l'exposer en peu de mots. Ce qui justifie plus ou moins la question paradoxale que je vous ai adressée, c'est que les historiens romains ont parlé de la visite faite en Europe par des Indiens qui, d'après leurs récits, ne pouvaient qu'appartenir à la race rouge, G. Mutellius Celer, au temps de César (selon le géographe Pompenius Nulla, III, 5 et Plin, *Histoire naturelle*, II, 67), racontait que, sous son commandement dans les Gaules, un roi des Suèves ou des Boïens (côtes de Frise ?) lui avait fait cadeau de quelques Indiens que des courants avaient amenés de l'Inde (*ex indivis æquoribus abreptos*) sur les côtes de la Germanie.

Or, vous pourrez voir au musée du Louvre, salle des bronzes, dans la vitrine de gauche, près de la fenêtre, un sceau en bronze, provenant d'Italie, très-bien conservé, dont la panse représente une tête de Peau-Rouge. L'imitation est d'une vérité scrupu-

leuse ; impossible de s'y méprendre on dirait la photographie d'Uncas, fils de Chingahhook. Vous devinez la conclusion. Les Indiens de Celer auront été envoyés en Italie ; un artiste aura voulu fixer leurs traits, et voilà comment un Christophe Colomb inconnu, un ancêtre des héros de Cooper, aura découvert l'Europe. Allez au Louvre, procurez-vous l'écrit de Mutelius Celer, et vous reconnaîtrez que je n'ai rien inventé.

—Un industriel de Berlin, fournisseur de la cour, M. Arnold, reçoit dernièrement de son fabricant de meubles à Dusseldorf, la dépêche suivante :

“ Le train de voyageurs passé par mon magasin. Dieu merci, pas de malheur, tout le monde sain et sauf.”

En effet, le train avait pénétré dans le magasin de M. Arnold. Il était sept heures et demie du matin, écrit-il plus tard à son frère ; nous prenions le café ; j'allais sortir quand, regardant par hasard par la croisée, je vois un convoi de voyageurs dérailant et arrivant à toute vapeur sur la maison. Je m'écriai : “ Nous sommes perdus ! ”

On fuit et on monte au premier ; avant d'atteindre la porte, en quinze secondes et moins, la locomotive, traversant portes et murailles comme un cerceau de papier, passe par la salle à manger et le magasin, et s'arrête avec son tender devant l'escalier. Dieu soit loué ! les étages supérieurs ont résisté. Je crus un instant à un incendie. Je ne pouvais descendre tant les tourbillons de fumée étaient épais ; je me réfugiai sur le toit, et je descendis par une échelle dans la cour, pour ouvrir le robinet du réservoir. Impossible, la locomotive l'avait aplati, tordu.

Je criai, j'appelai, il vint du monde ; je fis chercher et appliquer des échelles, et ma famille, qui se trouvait bloquée dans une petite pièce de derrière, au premier, put ainsi être secourue. Grâce à mes ouvriers et à une trentaine de maçons, je pus étonner les murs du magasin. La façade tient bon de cette manière.

La locomotive est toujours à sa place, et y sera encore longtemps, car la cave s'est effondrée ; la lourde machine, qui pèse 700 quintaux, résiste à tous les efforts. Je loge avec mes enfants à l'hôtel. La police a pris des mesures pour éloigner les curieux, car tout Dusseldorf est accouru pour être témoin de l'accident.

On comprend aisément, du reste, la curiosité des habitants de Dusseldorf.

Un héros.— Il y a à Trianon, un homme petit, d'une maigreur cadavérique et prodigieusement barbu. Vêtu à la mode d'il y a cinquante ans, ce vieillard se promène tous les jours pendant la durée de l'audience, sur la terrasse de Trianon, quelquefois en compagnie, mais le plus souvent seul.

Il se nomme Jean Migeon et il est jardinier à Verdun.

Eh bien ! quand vous passerez près de cet homme, saluez-le avec respect, car il est un de ceux—et ils ont été rares—qui ont fait leur devoir avec un stoïcisme et un courage au-dessus de tout éloge.

Connaissant la Moselle à fond, dès que M. le maréchal Bizaine fut investi, il se présenta à lui, s'offrant de porter des débris n'importe où.

—Si vous voulez que j'aile à Paris, dit-il, au commandant en chef de l'armée du Rhin, j'irai.

—Mais vous êtes bien âgé et bien cassé ! lui objecta-t-on.

—Qu'importe ? répondit-il avec une énergie qu'on lisait indomptable dans ses yeux clairs et francs.

Une première dépêche lui fut confiée—je ne me rappelle plus pour quelle place de guerre.

Vingt-quatre heures après, il rapportait la réponse.

A quelques jours de là, le grand quartier-général fit appeler Migeon. Quand le planton vint lui dire qu'on avait besoin de lui, il le trouva, fusil au poing, et apprenant l'exercice à des jeunes gens de seize à dix-sept ans. Cette fois, on lui remit une dépêche à porter à M. le maréchal MacMahon.

Avant de partir Migeon prit soin de coudre cette dépêche dans un morceau de taffetas noir qu'il s'appliqua sur l'œil gauche, endossa ses vêtements les plus vieux, les plus usés, prit, dans une boîte, du fil, des aiguilles et des crayons et—partit.

Les premiers postes prussiens qu'il rencontra en sortant de Metz ne pensèrent même pas à arrêter ce pauvre vieux infirme qui, dans son langage, leur offrait ce que contenait—maigre bagage !—sa petite boîte de sapin. Plusieurs mêmes lui firent l'aumône. Qui, du reste, aurait pu se méfier de ce pauvre homme, qui semblait y avoir juste assez pour ne pas trébucher dans les chemins ?

Sa mission remplie il se disposait à revenir à Metz, lorsque au moment même où il sortait de Châlons, M. le maréchal MacMahon lui confia une dépêche pour le ministre de la guerre à Paris.

Voilà donc de nouveau Migeon sur les chemins. A Paris, où il

arriva bientôt, M. le général Trochu frappé de l'énergie de ce vieillard, le récompensa généreusement, et de plus, lui promit la médaille militaire.....qu'il ne reçut jamais.

Mais ne voulant pas rester inactif, Migeon s'enrola dans les francs-tireurs de la Presse, où sa bravoure lui valut bientôt le grade de sergent.

Un détail absolument inédit à ce sujet : Ce fut Migeon qui, “ le premier ” à la tête de son escouade de francs-tireurs, pénétra dans le Bourget le 30 octobre 1870, en tuant de sa main la sentinelle ennemie qui se trouvait devant le premier poste prussien de ce village.

Aujourd'hui le brave Migeon habite Verdun, sa ville natale, et y exerce l'état précaire d'ouvrier jardinier.

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE

DE TOUTES LES FAMILLES CANADIENNES

PAR

M. L'ABBÉ C. TANGUAY

*Avec un Fac-Simile de la Première carte inédite de la
Nouvelle-France en 1641.*

Les personnes qui ont souscrit au Dictionnaire Généalogique et qui voudraient recevoir ce volume par la poste sont priées de nous envoyer le montant de leur souscription qui est de \$2.50 en y ajoutant 40 centimes pour les frais de poste. Celles qui ont souscrit chez les Messieurs suivants pourront se le procurer en s'adressant après le 15 Mai courant à

J. A. LANGLAIS, Libraire, Rue St. Joseph, St. Roch de Québec.
J. N. BUREAU, Trois-Rivières.
E. L. DESPRÉS, Maître de Poste, St. Hyacinthe.
JAMES W. MILLER, Maître de Poste, de Ste. Luce de Rimouski.
A. GAGNÉ, Maître de Poste de Kamouraska.
R. OUELLET, “ L'Islet.
F. H. GIASSON, “ L'Anse à Gilles.
E. LEMIEUX, Ottawa.
F. X. VALADE, Longueuil.
L. O. ROUSSEAU, Château-Richer.

Les personnes qui ont souscrit chez MM. DUBEAU & ASSÉLIN, pour-ont s'adresser à M. E. M. CRÉMAZIE, Libraire, Québec.
En vente chez l'Éditeur

EUSEBE SÉNÉCAL,
10 Rue St. Vincent, Montréal.

LE CALCUL MENTAL

DE

M. F. E. JUNEAU

EST EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

—DE LA—

PROVINCE DE QUÉBEC.

LE JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE est publié sous la direction du ministre de l'instruction publique et paraît le 15 de chaque MOIS.

Conditions d'abonnement.....\$1.00 PAR AN.

Pour les instituteurs.....0.50 “ “

TARIF DES ANNONCES.

1re insertion, par ligne.....\$0.07

Insertions subséquentes, par ligne.....0.02

Les annonces d'instituteurs sollicitant un emploi, sont insérées gratuitement.

On ne reçoit que les annonces ayant trait à l'éducation, aux sciences et aux arts.

Adressez : Journal de l'instruction publique, Québec.—Affranchir.

Imprimerie de Léger Bronsseau, 9, rue Buade, Québec.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

*Journal de l'Instruction
Publique*

Page(s) blanche(s)